TRANSPORT AÉRIEN

Air Algérie met le cap sur Saint-Pétersbourg

P.6

TRANSPORT MARITIME

Inauguration de la nouvelle ligne Annaba-Gênes

P.6

L'EXPRESS

QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATION // LUNDI 17 JUILLET 2023 // N°599 // PRIX 20 DA // Directeur de la publication : ZAHIR MEHDAOUI

CONVERGENCE DE VUES SUR PLUSIEURS QUESTIONS D'INTÉRÊT COMMUN ET D'ACTUALITÉ

ALGÉRIE-QATAR : DES AMBITIONS PARTAGÉES ET UNE COOPÉRATION DE PLUS EN PLUS ÉTROITE

Lire en page 3

RÉUNION DE COORDINATION ÉCONOMIQUE DE L'UNION AFRICAINE

Brahim Merad y prend part

P.4

Sonatrach signe un protocole d'entente avec la SNPC

P.6

MÉDICAMENTS

Les services compétents œuvrent à garantir l'approvisionnement continu

P.16

ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR

Vers la création de la double licence

P.5

FAF

Djahid Zefizef jette l'éponge

P.16

JEUX SPORTIFS ARABES

Le nouveau pari réussi de l'Algérie

P.16

PROTECTION DES ENFANTS :

MERIEM CHERFI INSISTE SUR L'APPORT DES ADULTES

La déléguée nationale de l'Organe national de la protection et de la promotion de l'enfance (ONPPE), Meriem Cherfi, a affirmé depuis Tizi Ouzou, que l'avenir est tributaire de ce que les adultes apportent aux enfants. Dans une déclaration en marge de la célébration de la Journée nationale de l'enfant à la maison de la Culture Mouloud-Mammeri, Mme Cherfi a indiqué que l'Algérie accordait une grande importance à l'enfant, étant le présent et l'avenir, ajoutant que « l'avenir est tributaire de ce que nous, adultes, apportons à nos enfants ».

AÉROPORT D'ANNABA :

8 400 EUROS SAISIS SUR UN PASSAGER

Lors d'un contrôle de routine, les agents en poste à l'aéroport Annaba ont saisi la coquette somme de 8 400 euros chez un passager. Ce dernier était enregistré sur le vol Annaba-Paris. L'agent qui a pu découvrir le pot-aux-roses a fouillé le bagage à main du voyageur. A l'intérieur, il découvre la somme. Conduit au poste le mis en cause a été verbalisé et auditionné pour transport de devises illégalement sans les avoir déclarées lors des formalités douanières.

STANDARD CHARTERED TROUVE UN ACCORD AVEC ACCESS BANK POUR LA VENTE DE CINQ DE SES FILIALES EN AFRIQUE

Standard Chartered a annoncé, il y a quelques jours, avoir conclu un accord avec Access Bank pour lui vendre ses filiales dans cinq pays d'Afrique subsaharienne. Il s'agit de l'Angola, du Cameroun, de la Gambie, de la Sierra Leone et Tanzanie. Cette attente reste assujettie aux approbations réglementaires des régulateurs de chaque partie. Selon la banque britannique, la transaction avec la banque nigériane ne devrait pas aboutir avant 12 mois, « le temps pour les deux parties de travailler en vue d'assurer une transition saine ». En avril 2022, Standard Chartered Bank avait annoncé vouloir se désengager de sept pays d'Afrique et du Moyen-Orient. Par rapport à cette annonce, on constate que la Tanzanie s'est ajoutée dans la liste. « Le projet est maintenant pratiquement achevé », indique Sunil Kaushal, PDG pour la région Afrique et Moyen-Orient de Standard Chartered.

L'AFRIQUE A DÉJÀ GAGNÉ €1,7 MILLIARD EN COMBATTANT L'ÉVASION FISCALE

Les pays africains ont réalisé 1,69 milliard d'euros de recettes supplémentaires grâce à des divulgations volontaires, à la mise en œuvre de mécanismes d'échange d'informations et à des enquêtes rigoureuses sur les activités extraterritoriales liées à l'évasion fiscale et aux flux financiers illicites. C'est ce que révèle le rapport d'étape de Transparence fiscale en Afrique 2023, publié lors de la 13e réunion de l'Initiative Afrique, au Cap, en Afrique du Sud. De 2009 à 2022, ces mesures ont effectivement stimulé les recettes fiscales, les intérêts et les pénalités, soulignant des progrès substantiels en matière de transparence fiscale à travers le continent. Le rapport, coproduit par le Forum mondial sur la transparence et l'échange de renseignements à des fins fiscales, la Commission de l'Union africaine et le Forum de l'administration fiscale africaine, avec le soutien de la Banque africaine de développement, présente les progrès réalisés par 38 pays africains dans la lutte contre l'évasion fiscale et d'autres flux financiers illicites grâce à la transparence et à l'échange de renseignements. Cinq pays tiers ont participé à l'étude. La publication de ce rapport intervient alors que les gouvernements africains continuent d'intensifier leurs efforts pour renforcer la mobilisation des ressources intérieures face aux vents contraires de l'économie, notamment l'inflation mondiale et l'augmentation des niveaux d'endettement. L'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE) estime que l'Afrique perd jusqu'à 60 milliards de dollars chaque année en flux financiers illicites. Dans son allocution d'ouverture, le ministre sud-africain des Finances Enoch Godongwana, a salué l'Initiative Afrique. « Au cours des huit dernières années, l'Initiative Afrique a changé le paysage de la transparence fiscale en Afrique et a contribué à la mobilisation de plus de 300 millions d'euros de ressources intérieures », a-t-il déclaré.

TIZI-OUZOU

DEUX STATIONS DE DESSALEMENT SERONT RÉALISÉES À AZEFFOUN ET TIGZIRT

Deux stations de dessalement de l'eau de mer seront réalisées dans la wilaya de Tizi-Ouzou, plus précisément dans les deux villes côtières Azeffoun et Tigzirt. Les services de la wilaya de Tizi-Ouzou ont indiqué que le wali, M. Djilali Doumi, accompagné du directeur général de l'Agence nationale de dessalement de l'eau de mer et du représentant du ministre de l'Hydraulique, du secrétaire général de la wilaya ainsi que des autorités locales et sécuritaires des deux communes, a effectué une visite sur le terrain à Azeffoun et Iflissen. La visite a confirmé la sélection des terrains pour la construction de deux projets de stations de dessalement. La première station aura une capacité de 60.000 m^3/jour, et sera implantée à Tamda Ouguemoun, dans la commune d'Iflissen, daïra de Tigzirt. Quant à la deuxième station, elle sera réalisée dans la commune d'Aït Chafaa, daïra d'Azeffoun, et aura une capacité de 300 000 m^3/jour. Les deux projets de station de dessalement desserviront les communes du nord de la wilaya de Tizi Ouzou. Lors de la pose de la première pierre du projet de la station de dessalement à Cap Djinet, dans la wilaya de Boumerdès, qui s'est déroulée le 5 juillet, le Président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, avait annoncé que « la wilaya de Tizi Ouzou aura sa part dans le programme de réalisation des stations de dessalement ».

ALGER

SUSPENSION DE L'ALIMENTATION EN EAU POTABLE DANS SEPT COMMUNES

La Société des eaux et d'assainissement d'Alger a rendu public un communiqué, faisant état d'une suspension de l'alimentation en eau potable dans sept communes à Alger en raison des « travaux sur une conduite principale ». Ces travaux auront lieu à Draria et causeront « la suspension de l'alimentation en eau potable aujourd'hui et demain dans les communes de Draria, Saoula (partiellement), El Achour, Dely Brahim (partiellement), Souidania, Ouled Fayet et Cheraga (partiellement) », précise le communiqué. SEAAL annonce un retour « à la normale de la distribution de l'eau potable » graduellement à partir de lundi soir.

EGYPTE

LA BERD MOBILISE 532 MILLIONS $ POUR SOUTENIR LE SECTEUR PRIVÉ

L'institution financière européenne accordera deux lignes de financement à deux banques égyptiennes pour soutenir les MPME, et injectera 32,5 millions de dollars dans le fonds de capital-investissement Mediterrania Capital IV.
La Banque européenne pour la reconstruction et le développement (BERD) a approuvé des financements concessionnels d'un montant de plus 532 millions de dollars pour soutenir le secteur privé en Egypte, a annoncé la ministre égyptienne de la Coopération internationale, Rania Al-Mashat (photo), mercredi 12 juillet. Sur ce montant, une ligne de financement de 400 millions de dollars sera accordée à la National Bank of Egypt (NBE) pour soutenir les micro, petites et moyennes entreprises (MPME), a précisé la ministre.

L'EXPRESS

Quotidien national d'information edité par la
SARL ADRA COM
Adresse : Maison de la presse Abdelkader safir, 02 Rue Farid Zouiouache, Kouba, Alger
Tel/FAX Admnistration et publicité: 023.70.99.92

DIRECTEUR DE LA PUBLICATION:
ZAHIR MEHDAOUI
zahir.mehdaoui1969@gmail.com
Email:
redaction@express-dz.com
Site Web:
www.lexpressquotidien.dz
/ TEL/FAX: 023.70.99.92

Directeur de l'administration et des finances
NOURDINE BRAHMI
Service-pub@lexpressquotidien.dz

Impression SIA
Alger Bab Ezzouar

PUBLICITÉ :
S'ADRESSER À L'AGENCE NATIONALE DE COMMUNICATION D'EDITION ET DE LA PUBLICITÉ (ANEP)
Alger : 1, avenue Pasteur
Tel : (021) 71.16.64 - (021)73.71.28
Fax : (021) 73.95.59 - (021)73.99.19
Mail :
agence.regie@anep.com.dz
programmation.regie@anep.com.dz

CONVERGENCE DE VUES SUR PLUSIEURS QUESTIONS D'INTÉRÊT COMMUN ET D'ACTUALITÉ

Algérie-Qatar : des ambitions partagées et une coopération de plus en plus étroite

Tebboune a achevé hier sa visite à Doha. Il effectuera aujourd'hui une visite d'Etat en chine. La coopération algéro-qatarie, les deux pays ambitionnent de l'accroître davantage encore, en multipliant les accords bilatéraux. Alger et Doha regardent dans la même direction, celle menant à un partenariat gagnant-gagnant sur le long terme.

Le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, a été accueilli, hier, au palais princier à Doha, par l'Emir de l'Etat du Qatar, Cheikh Tamim Ben Hamad Al Thani. Lors de cette rencontre, le chef de l'Etat a salué la délégation qatarie. A son tour, l'Emir de l'Etat frère du Qatar a salué la délégation ministérielle qui accompagne le président de la République lors de cette visite de travail effectuée au Qatar. Le Président Tebboune a eu ensuite des entretiens officiels avec l'Emir de l'Etat du Qatar, élargis ensuite aux délégations des deux pays. Les entretiens officiels entre les deux dirigeants ont porté sur les voies et moyens de « renforcer et de développer les relations bilatérales dans différents domaines, notamment l'économie, le commerce, l'industrie, l'énergie et les technologies », mais aussi sur les derniers développements aux niveaux régional et international, indique un communiqué de la Présidence de la République. Au terme de la rencontre, l'Emir de l'Etat frère du Qatar a salué le Président de la République au palais princier à Doha », conclut la même source. La coopération algéro-qatarie, les deux pays ambitionnent de l'accroître davantage encore, en multipliant les accords bilatéraux. Alger et Doha regardent dans la même direction, celle menant à un partenariat gagnant-gagnant sur le long terme. Un partenariat couvrant plusieurs domaines, et impliquant les divers acteurs de la vie économique. L'Algérie et l'Etat du Qatar entretiennent des relations fraternelles privilégiées marquées par une concertation constante sur plusieurs dossiers et questions arabes, régionales et internationales. Et ils œuvrent à les hisser à des niveaux supérieurs. Les échanges de visites, les entretiens bilatéraux, les projets en commun ont fortement contribué à les raffermir. La visite du Président Tebboune au Qatar, en février 2022, aura contribué à l'instauration d'une ère nouvelle en matière de coopération bilatérale. Et la visite de l'Emir de l'Etat du Qatar en Algérie en février 2020 aura également contribué à la consolidation de la coopération bilatérale à tous les niveaux, notamment sur le plan économique avec des investissements qataris en forte hausse dans plusieurs secteurs d'activité. Le Président Tebboune a qualifié, à plusieurs occasions, les relations algéro-qataries de fraternelles et d'excellentes, tandis que le chef d'Etat qatari a salué le rôle de l'Algérie aux niveaux régional et arabe, ainsi que son registre riche en réalisations en matière de résolution des conflits. Les deux pays ont franchi en 2022 des pas importants sur la voie du renforcement de l'action commune et du développement de la coopération dans différents domaines.

Youcef S.

Expiration de l'accord de pêche UE-Maroc : Bruxelles et Rabat face à la réalité juridique

L'accord de pêche UE/Maroc, étendu illégalement au Sahara occidental occupé, doit expirer aujourd'hui sans négociations en vue pour un éventuel renouvellement, dans l'attente d'une décision finale de la Cour de justice européenne (CJUE) en fin d'année, entraînant une suspension de l'activité de la flotte européenne dans les eaux sahraouies, compte tenu du statut « distinct et séparé » de ce territoire, au grand dam du régime marocain. Rappel des faits : après une rude bataille juridique menée par le Front Polisario, seul représentant légitime du peuple sahraoui, la CJUE a rendu une décision en décembre 2016 qui a confirmé que le Sahara occidental et le Maroc sont deux territoires « séparés » et « distincts ». Mais tout n'est pas réglé. L'accord actuel entre les Vingt-Sept et le Maroc est entré en vigueur le 18 juillet 2019, permettant à 128 navires de l'Union européenne (UE) de pêcher illégalement dans les eaux du Sahara occidental occupé, après une suspension de l'activité de cette flotte depuis le 14 juillet 2018. En septembre 2021, le Tribunal de l'Union européenne avait statué en faveur du Front Polisario qui soutenait que l'accord de pêche avec le Maroc avait été conclu sans le consentement du peuple du Sahara occidental. Les Conseil et Commission européens avaient introduit un recours en appel en décembre de la même année. En dépit du bénéfice récolté des activités halieutiques au Sahara occidental qui représente environ 63% du total des revenus marocains en 2020, pour le régime marocain, l'importance de ces stocks n'est pas de nature financière mais surtout « politique », estime l'Observatoire international Western Sahara Resource Watch (WSRW).

Le Maroc, avec sa politique expansionniste, éprouve un besoin constant de « prouver » au monde que l'étendue géographique qu'il couvre longe aussi le Sahara occidental, et ce, à travers la signature d'accords commerciaux illégaux qui n'excluent pas le Sahara occidental, dans le but de « légitimer » sa colonisation de ce territoire. Selon des sources diplomatiques européennes, il n'y a actuellement aucune négociation entre les Etats de l'UE et le Maroc concernant l'accord de pêche, et les déclarations allant dans le sens de l'impossibilité d'une prolongation du document ne cessent de se multiplier. Ainsi, le Commissaire européen à l'Environnement, aux Océans et à la Pêche, Virginijus Sinkevicius, a exprimé récemment la difficulté pour l'UE de prolonger cet accord, soulignant que les Vingt-Sept devaient attendre la décision de la CJUE, pour trancher. Il a rappelé, dans ce contexte, que « la décision du Tribunal européen, qui avait annulé les accords de commerce et de pêche de l'UE avec le Maroc en septembre 2021, en raison de leur conclusion sans le consentement du peuple sahraoui, complique la situation générale ». En mars dernier, ce responsable avait invité les pays de l'UE à examiner les moyens menant vers de nouvelles possibilités de pêche au sein de l'accord UE/Mauritanie, vu qu'il serait « impossible d'éviter une interruption » des activités de pêche des navires européens dans les eaux du Sahara occidental occupé. Au sein du Parlement européen, plusieurs voix se sont élevées pour dénoncer le pillage des ressources naturelles du Sahara occidental et l'inclusion des territoires sahraouis occupés dans la signature d'accords illégaux, réaffirmant leur engagement en faveur de la légalité internationale ainsi que leur soutien aux revendications historiques du peuple sahraoui pour la défense de ses droits politiques, sociaux et économiques. Ainsi, l'UE se trouve face à deux choix possibles, selon les options présentées par le Front Polisario : continuer à soutenir l'acte de « piraterie du Maroc » ou choisir la voie de la « légalité internationale ». En effet, le seul représentant légitime du peuple sahraoui a proposé lors d'une réunion historique tenue le 7 juillet à Las Palmas, aux îles Canaries (Espagne), avec le secteur de la pêche canarien, le début de l'octroi de licences de pêche directe pour une période d'une année aux pêcheurs espagnols, quelques jours avant l'expiration dudit accord. Après avoir discuté des scénarios attendus post-17 juillet, les pêcheurs canariens ont décrit l'offre d'octroi de licences faite par le Front Polisario pour pêcher dans les eaux du Sahara occidental comme « importante et intéressante », exprimant leur volonté d'explorer toutes les possibilités identifiées, afin de garantir une pêche légale dans les eaux territoriales sahraouies. Le représentant du Front en Espagne, Abdallah El-Arabi, a d'ailleurs exprimé « la ferme volonté du Front Polisario de négocier tous les aspects liés à l'exploitation des ressources naturelles au Sahara occidental, en tenant compte de l'existence du cadre juridique qui permet l'activité économique sur le terrain, malgré l'état d'occupation ». De son côté, l'avocat du Front Polisario devant les juridictions européennes, Gilles Devers, a expliqué que les licences de pêche qui seront fournies par le Front Polisario « maintiennent les quotas et toutes les normes qui ont été appliquées dans le cadre de l'accord avec le Maroc et garantissent la sécurité de ceux qui pêchent dans les eaux de la zone exclusive du Sahara occidental. »

Y. B.

CONFÉRENCE DU PARTI COMMUNISTE CHINOIS

Des partis arabes saluent les efforts de l'Algérie visant à mettre fin à la division palestinienne

Les partis arabes participant à la conférence du Parti communiste chinois (PCC) ont mis en avant le rôle indéfectible de l'Algérie en faveur de la cause palestinienne, rappelant l'organisation, en octobre dernier, de la conférence du « Rassemblement des rangs palestiniens », sous le parrainage du président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune. Les partis et forces arabes ont exprimé leur « considération vis-à-vis de l'Algérie, pays frère, pour son rôle dans l'accueil de la dernière réunion des factions palestiniennes », en octobre dernier, sanctionnée par la signature par 14 factions palestiniennes de « la Déclaration d'Alger » en vue de mettre fin à la division interne, lit-on dans un communiqué au terme de la réunion de la quatrième session de la Conférence de dialogue, tenue samedi, dans la ville chinoise de Yinchuan, ayant réuni le PCC et des partis de plusieurs pays arabes.

R.N.

RÉUNION DE COORDINATION ÉCONOMIQUE DE L'UNION AFRICAINE

Brahim Merad y prend part

Brahim Merad transmettra l'engagement du Président de la République Abdelmadjid Tebboune pour contribuer à la création des conditions nécessaires pour réaliser les objectifs de développement à l'horizon 2063. Parmi ces conditions, figure la concrétisation de la zone de libre-échange africaine et la libération de son économie...

En sa qualité de représentant du président de la République, Abdelmadjid Tebboune, le ministre de l'Intérieur, Brahim Merad, est arrivé, hier, à Nairobi (Kenya) pour prendre part aux travaux de la 5e réunion semestrielle de coordination économique de l'Union africaine (UA), selon un communiqué du ministère. Le communiqué souligne que Brahim Merad a été accueilli à son arrivée à Nairobi par son homologue du Kenya et les représentants de la coordination de l'UA. « Au cours de cette réunion, le ministre de l'Intérieur renouvèlera l'engagement de l'Algérie pour une intégration politique et économique effective du continent africain. Brahim Merad transmettra aussi l'engagement du Président de la République Abdelmadjid Tebboune pour contribuer à la création des conditions nécessaires pour réaliser les objectifs de développement à l'horizon 2063. Parmi ces conditions, figure la concrétisation de la zone de libre-échange africaine et la libération de son économie », y est-il indiqué. Il est à noter que la 5e réunion de coordination semestrielle entre l'Union africaine, les Communautés économiques régionales et les Mécanismes régionaux s'ouvre à Nairobi, la capitale kenyane, dans un contexte de conflits et de crises diverses affectant la plupart des États membres du continent. Entre la crise soudanaise, les conflits en République Démocratique du Congo, l'instabilité politique au Mali et au Burkina Faso, la guerre en Ukraine ou encore le réchauffement climatique, le continent doit faire face à de nombreux défis socio-économiques. La réunion de cette année a pour but d'examiner et d'approuver le budget financier de l'Union africaine pour 2024, d'évaluer la mise en œuvre de ses décisions et d'adopter de nouvelles décisions sur des questions de fond d'intérêt continental. "La Zlecaf (Zone de libre-échange continentale africaine) est une étape importante vers l'intégration économique de l'Afrique, recommandée par le traité d'Abuja en 1991 et répétée dans l'Agenda 2063. Cependant, il reste un long chemin à parcourir pour atteindre l'objectif d'intégration du continent et d'interconnectivité," défend le président du Conseil exécutif de l'UA. Par ailleurs, des experts algériens ont accédé à des postes électifs dans les organes de l'UA. Ainsi, Samia Bourouba a été élue en qualité de membre de la Commission de l'UA sur le droit international (CUADI), un organe consultatif juridique indépendant de l'instance africaine, qui contribue à la codification et au développement progressif du droit international sur le continent africain. Pour sa part, Sabrina Gahar représentera l'Algérie en qualité de membre du Comité africain d'experts sur les droits et bien-être de l'enfant (CAEDBE), le premier et seul organe conventionnel des droits de l'enfant au monde habilité à recevoir des plaintes contre les Etats. Enfin, Selma Sassi-Safer a été élue en qualité de membre de la Commission africaine des droits de l'homme et des peuples (CADHP), l'organe chargé de la mise en œuvre de la Charte africaine des droits de l'homme et des peuples. L'élection avec des majorités « particulièrement confortables » de ces trois candidates algériennes traduit incontestablement la consécration sans équivoque du rôle de l'Algérie, sous la direction du président de la République, Abdelmadjid Tebboune, au sein de l'UA, et vient consolider sa présence au sein de l'organisation continentale. Elle constitue également une reconnaissance par la communauté internationale du rôle éminent de l'Algérie en tant qu'acteur œuvrant en faveur de la promotion et de la protection des droits de l'homme et témoigne de la confiance placée en elle et de la reconnaissance dont jouissent les experts algériens dans le domaine des droits de l'homme, des droits de l'enfant et du droit international.

Y.B.

Enseignement supérieur : vers la création de la double licence

L'université algérienne a commencé à se moderniser et à évoluer vers l'interdisciplinarité, l'esprit d'entreprise et des partenariats plus étroits avec les entreprises. Par ailleurs, l'offre de formation à l'université s'est enrichie. L'université a également introduit les nouvelles technologies. Et cela commence à produire des résultats concrets.

Le ministre de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique, Kamel Baddari, a indiqué, ce samedi, que «des mécanismes sont en cours pour permettre aux nouveaux bacheliers de suivre deux formations conjointement dès la prochaine rentrée universitaire» En effet, dans un point de presse organisé, hier, Kamel Baddari a fait savoir que le ministère de l'Enseignement supérieur s'oriente vers «la création de la double licence» dans certaines spécialités connexes. Selon le ministre, ce projet ayant pour objectif de «se mettre en conformité avec les exigences du monde du travail «est actuellement à l'étude». «Il s'agit d'un parcours qui offre l'opportunité aux bacheliers de poursuivre deux cursus universitaires au cours de la même période pour obtenir deux diplômes», a fait savoir le ministre de l'Enseignement supérieur, dans une allocution prononcée lors d'une conférence de presse intitulée «Nouveautés des prochaines inscriptions universitaires». Dans ce sens, Baddari a assuré que ses services «examineront les moyens devant permettre aux étudiants de concilier les deux cursus». «Ils pourront ainsi faire l'équilibre entre l'enseignement en présentiel et l'enseignement à distance ou organiser les deux spécialités dans le même établissement universitaire ou le même département», a-t-il ajouté. En outre, il a fait état du lancement d'une «restructuration ainsi que d'une réduction des domaines de formation». D'après le ministre, «ces derniers sont passés actuellement de 15 à 5 grands domaines». Les offres de formation qualifiante comprennent également «104 points de formation au sein de la filière licence et 235 points de formation au sein de la filière master, outre l'élargissement du réseau universitaire, notamment le Pôle Scientifique et Technologique de Sidi Abdallah par la création de deux lycées nationaux en nanotechnologies également en tant que systèmes indépendants». Ces derniers «permettent aux nouveaux bacheliers de s'intégrer, dans un premier temps, à l'environnement universitaire et de se familiariser avec les spécialités de son domaine au cours de la première année universitaire, ce qui facilite le choix de la spécialité qui répond le mieux à ses aspirations», a ajouté le ministre de l'Enseignement supérieur. Par la même occasion, le ministre de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique, Kamal Baddari, a affirmé que «les inscriptions universitaires des nouveaux bacheliers seront purement électroniques».

Il a souligné que «la politique de "zéro papier" a atteint un stade très avancé et se reflétera dans les prochaines inscriptions universitaires pour les nouveaux bacheliers», ajoutant que «les inscriptions vont se faire par voie électronique, en coordination avec les ministères compétents, afin que le nouvel élève reçoive la carte d'inscription et le certificat de scolarité par voie électronique». Baddari a expliqué que «cette même politique touchera les services de transport, l'hébergement, la restauration, afin de parvenir à une gouvernance numérique sur laquelle ces intérêts misent et qui a été achevée un an et demi avant la date limite». Par ailleurs, le ministre de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique a annoncé le lancement de l'application «E-services mesrs dz» qui peut être téléchargée au niveau des téléphones intelligents. Cette application vise également à permettre à tous les acteurs de la famille universitaire de bénéficier de 54 services et d'être connectés aux 46 plateformes lancées par le secteur au cours de l'année universitaire 2022-2023. Pour ce dernier, «nous sommes le seul secteur pour le moment qui utilise la signature numérique, en vigueur désormais dans les échanges et procédures intra-universitaires. Pour le volet des œuvres universitaires, plusieurs plateformes numériques, nouvellement créées, vont permettre une amélioration certaine des prestations, pour une plus grande efficacité dans le fonctionnement et pour le confort des bénéficiaires.» Il y a donc, selon le ministre du secteur, «cet axe stratégique qui concerne la gouvernance, la pédagogie, la recherche scientifique et les œuvres universitaires».

Y.B.

Déferlement de vagues de chaleur à travers le monde

A Rome, le mercure pourrait monter jusqu'à 40°C lundi, puis 42 ou 43°C mardi, faisant exploser le précédent record de 40,5°C enregistré dans la capitale en août 2007. Le nord de la péninsule ne devrait pas être épargné avec 38°C attendus mardi à Milan. A l'instar de l'Italie, de nombreux pays en Europe font également face à une vaste vague de chaleur.

La canicule s'étend dans le monde, de l'Europe à la Chine en passant par les Etats-Unis, contraignant les autorités à prendre des mesures drastiques pour faire face à ces vagues de chaleur et de nouveaux incendies, nouvelle illustration du réchauffement climatique. Dès samedi 15 juillet, l'Italie, du nord au sud, doit connaître une vague de chaleur, avec des records historiques de températures attendus dans les prochains jours. Dimanche, 16 villes seront en alerte rouge sur l'ensemble du territoire. Dans plusieurs villes du centre, de Rome à Bologne, de Florence à Pescara, le thermomètre devrait atteindre 36/37°C dès dimanche, avant le pic redouté en début de semaine prochaine. Selon le quotidien Il Messaggero, deux footballeurs amateurs de 48 et 51 ans sont morts vendredi soir, après des malaises probablement dus à la chaleur, au cours de matchs dans la région de Naples (sud). Le Centre météo italien dit craindre « la vague de chaleur la plus intense de l'été mais aussi une des plus intenses de tous les temps «. A Rome, le mercure pourrait monter jusqu'à 40°C lundi, puis 42 ou 43°C mardi, faisant exploser le précédent record de 40,5°C enregistré dans la capitale en août 2007. Le nord de la péninsule ne devrait pas être épargné avec 38°C attendus mardi à Milan. A l'instar de l'Italie, de nombreux pays en Europe font également face à une vaste vague de chaleur. En Allemagne, sur une large partie du pays, les températures pourraient grimper jusqu'à 38 degrés, selon un communiqué du service météorologique allemand, publié samedi. De violents orages sont également à prévoir dans l'Ouest et le Sud-Ouest avec un risque de rafales pouvant atteindre 110 km/h.

ACROPOLE FERMÉE

La Grèce souffre elle aussi d'une canicule qui contraint les autorités locales, pour la deuxième journée consécutive, à fermer l'Acropole d'Athènes aux heures les plus chaudes.

Le site classé au patrimoine mondial de l'humanité de l'Unesco et pris d'assaut par les touristes restera ainsi fermé entre 11h30 locales (08h30 GMT) et 17h30 locales (14h30 GMT), a annoncé le ministère de la Culture. Si des températures de 40°C à 41°C sont attendues à Athènes, « la véritable température ressentie (...) par le corps est considérablement plus élevée « au sommet de l'Acropole, a justifié vendredi la ministre grecque de la Culture, Lina Mendoni. Des visiteurs ont été victimes de malaise ces derniers jours, notamment au sommet de l'Acropole où ils étaient venus admirer le Parthénon. La Croix-Rouge s'est déployée dès jeudi au pied de l'Acropole pour distribuer « quotidiennement au moins 30.000 bouteilles d'eau de 50 cl « et venir en aide aux touristes.

PLUSIEURS PARCS ET ESPACES VERTS D'ATHÈNES VONT ÉGALEMENT RESTER FERMÉS

L'Afrique du Nord est également touchée. En Algérie, comme au Maroc et en Tunisie, qui subissent une série d'épisodes caniculaires depuis le début du mois de juillet, des alertse rouges à la chaleur ont été émises pour plusieurs régions de ces pays du Maghreb. En Asie, plusieurs provinces du sud et du sud-est de la Chine vont connaître des températures élevées au cours du week-end, atteignant 35 à 40°C, selon l'Observatoire météorologique central. Dans certaines parties du nord-ouest, certaines villes pourraient même dépasser les 40°C. Au Japon, les autorités ont appelé la population à la prudence alors que les températures devraient atteindre 39°C dans l'est du pays, selon le prévisionniste local.

De l'autre côté du globe, le sud des Etats-Unis rôtit sous une vague de chaleur : plusieurs dizaines de millions d'Américains, de la Californie au Texas, ont subi des températures dangereusement élevées vendredi, et qui devraient atteindre un pic au cours du week-end. Phoenix, la capitale de l'Arizona, a enregistré vendredi son 15e jour d'affilée au-dessus de 43 degrés, selon les services météorologiques américains.

INCENDIES EN CALIFORNIE

Dans le désert californien de la Vallée de la Mort, les pompiers américains luttaient dès vendredi contre des incendies très violents. Pour le climatologue Daniel Swain, de l'université de Californie à Los Angeles, le mercure sur place pourrait égaler, voire dépasser la température de l'air la plus haute jamais mesurée de façon fiable sur Terre, soit 54,4°C enregistrés au même endroit en 2020 et 2021, selon plusieurs experts.

La fumée des incendies au Canada, où plus de 500 feux sont hors de contrôle, avait déjà entraîné plusieurs épisodes de forte pollution atmosphérique sur le nord-est des Etats-Unis en juin. En Grèce, où de violents feux de forêt avaient sévi durant l'été 2021 en raison d'une canicule exceptionnelle, les autorités ont mis en garde contre le risque élevé d'incendie, notamment dans les régions où des vents importants devraient souffler.

En Italie, la Protection civile a émis des bulletins d'alerte incendie sur une grande partie de la Sardaigne à partir de dimanche, ainsi que pour l'est de la Sicile, entre Messina et Catane. Au niveau mondial, le mois de juin a été le plus chaud jamais mesuré, selon les agences européenne Copernicus et américaines Nasa et NOAA. Puis, la première semaine complète de juillet a été à son tour la plus chaude jamais enregistrée, selon des données préliminaires de l'Organisation météorologique mondiale (OMM). Les émissions de gaz à effet de serre accroissent la puissance, la durée et le rythme de répétition des vagues de chaleur, selon des experts. La chaleur est l'un des événements météorologiques les plus meurtriers, a rappelé l'OMM. L'été dernier, en Europe seule, les fortes températures ont causé plus de 60.000 décès, selon une récente étude.

Y.B. et AFP

DGSN : BAPTISATION DE TROIS STRUCTURES DE POLICE AUX NOMS DE MARTYRS DU DEVOIR NATIONAL

Trois établissements sociaux et sanitaires affiliés à la Sûreté nationale viennent d'être baptisés des noms des martyrs de la police décédés dans l'exercice de leurs nobles fonctions, dans le cadre de la célébration du 61e anniversaire de l'Indépendance et de la Fête de la jeunesse, selon un communiqué de la DGSN. Le communiqué indique que «la cérémonie de baptisation s'est déroulée sous la supervision du directeur de la santé, des activités sociales et des activités sportives à la Direction générale de la Sûreté nationale, accompagné du chef de Sûreté de wilaya (SW) d'Alger».

Lors de la cérémonie, l'établissement hospitalier de la Sûreté nationale «Les Glycines» a été baptisé du nom du martyr Bendyha El Bachir, le Centre médico-social de la Direction de l'administration publique a été baptisé du nom du Dr Mahoub Kamal, et le Centre récréatif et sportif de Baïnem a été baptisé du nom du martyr du devoir national, le brigadier général de police Kaddour Aissa Boukhetach, indique la même source.

R.N.

L'ANCIEN MINISTRE DE L'EDUCATION BABA AHMED N'EST PLUS

Abdelatif Baba Ahmed, ancien ministre de l'Education nationale, n'est plus. Il est décédé hier matin, à l'âge de 72 ans. L'enterrement est prévu ce jour dans sa ville natale, Tlemcen, après la prière d'El Asr. Né le 10 juin 1951, Abdelatif Baba Ahmed fut ministre de l'Education nationale de septembre 2012 à mai 2014. Il avait été également recteur de l'université de Blida de 2005 à 2012 et secrétaire général du ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique de 2002 à 2004. **R.N.**

EXPLOSION DE GAZ À BENI- IZGUEN : LE PARQUET ORDONNE UNE ENQUÊTE APPROFONDIE

Le Procureur de la République près le Tribunal de Ghardaïa a rendu public, samedi 15 juillet, un communiqué pour informer l'opinion publique sur l'ouverture d'une enquête judiciaire sur les circonstances de l'explosion d'une bonbonne de gaz, vendredi, en début d'après-midi, dans la commune de Béni-Izguen. Il est précisé que la Protection civile et le groupe Sonelgaz ont été instruits de déployer tous les moyens techniques pour déterminer les causes de l'accident, qui a coûté la vie à un bébé de 17 mois. Quatre personnes, dont un père et sa fille, ont été blessées. Sur instruction du président de la République, ces derniers ont été évacués, hier soir, à bord d'hélicoptères de la Protection civile, vers l'hôpital des grands brûlés de Zeralda et l'hôpital des brûlés de l'avenue Pasteur. **R.N.**

TRANSPORT MARITIME : INAUGURATION DE LA NOUVELLE LIGNE ANNABA-GÊNES

Le ferry algérien « Tarek Ibn Ziad » a accosté samedi après-midi dans le port d'Annaba, avec à son bord 817 passagers de la communauté nationale établie à l'étranger et 232 véhicules, après avoir effectué la traversée inaugurale de la nouvelle ligne entre les villes de Gênes (Italie) et d'Annaba.

Les membres de la communauté nationale ont été accueillis à leur arrivée à la gare maritime par les autorités locales, civiles et militaires, et plusieurs députés de l'Assemblée populaire nationale conduits par le président de la commission des affaires étrangères, de la coopération et de la communauté nationale, Salim Merah. Ce dernier a souligné, dans une déclaration à l'APS, « la volonté de l'Etat algérien de prendre en charge les préoccupations des membres de la communauté et de prendre les mesures à même de leur permettre de venir passer leurs vacances dans leur pays, dans les meilleures conditions ».

Plusieurs passagers, approchés par l'APS, ont exprimé leur joie devant l'ouverture de cette nouvelle ligne maritime entre Annaba et l'Italie qui, selon Sid-Ahmed, qui réside à Milan, « a permis à de nombreux membres de la communauté résidant en Italie, et dans plusieurs autres pays européens voisins, d'emprunter cette nouvelle liaison maritime et de retourner au pays pour y passer les vacances d'été en famille » Un avis partagé par la plupart des passagers qui, à l'exemple de Radia dont la famille habite à Sétif, se sont dits « très satisfaits de la célérité avec laquelle les formalités de police et de douane ont été effectuées ». Elle n'a pas caché son « bonheur » devant l'accueil chaleureux au port d'Annaba, et devant « les mesures prises par l'Etat algérien à l'effet de répondre aux préoccupations des membres de la communauté vivant en Italie, en particulier celles liées à l'allègement du voyage », nettement moins contraignant grâce à cette nouvelle ligne Gênes-Annaba.

Les membres de l'APN et les autorités de la wilaya ont observé les conditions dans lesquelles se sont effectuées les formalités au terminal maritime d'Annaba qui a mis en place des moyens ayant assuré la fluidité des formalités d'entrée des passagers et des véhicules.

Le « Tarek Ibn Ziad » lèvera l'ancre dimanche pour se diriger vers la ville de Gênes pour un transport de voyageurs entre les villes algérienne et italienne, a-t-on indiqué.

APS

COMMERCE EXTÉRIEUR : DES ENTREPRISES PRIVÉES S'INITIENT À L'EXPORT

Une vingtaine d'entreprises privées opérant dans divers secteurs de l'économie ont bénéficié d'une session de formation sur l'exportation vers les pays d'Afrique. La session a été organisée samedi à l'initiative du Bureau de conseil et de formation (Bcos) et du Groupement algérien des acteurs du numérique (Gaan). Elle l'a été sous thème «Réussir sa prospection en Afrique subsaharienne, les clés pour conquérir de nouveaux marchés».

Yazid Tebani, l'expert qui a animé la journée, cumule plusieurs années dans l'activité de l'export dans de grandes entreprises nationales.

R.E.

Air Algérie met le cap sur Saint-Pétersbourg

L'ouverture de la ligne aérienne Alger-Saint Pétersbourg « donnera la possibilité aux clients de la compagnie en Russie de voyager sur le réseau vers le monde entier, via l'aéroport international d'Alger». L'aéroport Houari-Boumediene d'Alger permet par la suite un accès à plus de 75 destinations dans le monde.

L'ouverture d'une nouvelle liaison aérienne reliant Alger à Saint-Pétersbourg permet à la Russie de rallier l'Afrique en quelques heures, estime Yacine Benslimane, P-DG d'Air Algérie, dans une interview accordée au site russe Sputnik.

« Air Algérie vient d'ouvrir une nouvelle liaison vers Saint-Pétersbourg, qui rapproche encore plus nos deux pays, mais qui rapproche aussi le continent africain de la Russie », affirme Yacine Benslimane. « Nous attendons énormément des Russes, pour venir voyager en Algérie, puisque le pays dispose d'un potentiel touristique très impressionnant, notamment dans le Sud », déclarait, en juin dernier, le premier responsable du pavillon national. D'énormes efforts ont été consentis par l'Algérie pour développer le tourisme dans le Sahara, en plus des facilités offertes aux touristes, notamment les modalités d'entrée et de visa. Dans cet ordre d'idées, Yacine Benslimane souligne que l'ouverture de la ligne aérienne Alger-Saint Pétersbourg « donnera la possibilité aux clients de la compagnie en Russie de voyager sur le réseau vers le monde entier, via l'aéroport international d'Alger». L'aéroport Houari-Boumediene d'Alger permet par la suite un accès à plus de 75 destinations dans le monde. En effet, cette nouvelle ligne permettra en outre aux voyageurs russes de s'ouvrir de nouveaux horizons, alors que certaines compagnies occidentales se voient forcées de contourner l'espace aérien russe, en raison des sanctions induites depuis le début du conflit russo-ukrainien.

Les vols directs entre Saint-Pétersbourg et Alger seront lancés le 27 juillet en cours, à raison de trois fois par semaine, a récemment annoncé Air Algérie.

Y. B.

Sonatrach signe un protocole d'entente avec la SNPC

La compagnie pétrolière nationale Sonatrach vient de signer un protocole d'entente avec la Société nationale du pétrole congolaise (SNPC) en vue d'asseoir les bases d'une collaboration effective et durable, dans les domaines de l'exploration jusqu'à la commercialisation des hydrocarbures. Une délégation de la SNPC conduite par son directeur général, M. Maixent Raoul Ominga, accompagné de plusieurs directeurs généraux de filiales et de dirigeants de la SNPC, ont été reçus, hier, au siège de la direction générale de Sonatrach par M. Toufik Hakkar, P-dg de Sonatrach, en présence de cadres et de dirigeants de la Société, indique un communiqué de la compagnie pétrolière nationale. « Durant cette rencontre, les deux parties ont abordé les perspectives de coopération entre les deux sociétés et procédé à la signature d'un Protocole d'Entente pour asseoir les bases d'une collaboration effective et durable, dans les domaines de l'exploration jusqu'à la commercialisation des hydrocarbures, y incluant le développement, le transport, la transformation, la distribution et l'approvisionnement de produits pétroliers ainsi que par l'échange d'expertise et d'expérience et le développement des compétences professionnelles et la formation du personnel de la SNPC », ajoute la même source. Sonatrach indique également que « durant son séjour en Algérie, la délégation congolaise visitera plusieurs installations de la compagnie nationale, tel que le champ pétrolier de Hassi Messaoud, le champ gazier de Hassi R'mel, la Zone industrielle d'Arzew et la Raffinerie d'Alger, ainsi que les institutions de formation de l'IAP à Boumerdès et de Sonatrach Management Academy à Oran ».

Y. S.

LES PRIX DU PÉTROLE

Il y a nécessité d'investissement dans l'élément humain

Le ministre du Travail, de l'Emploi et de la Sécurité sociale, Fayçal Bentaleb, a présidé la cérémonie de sortie de la 8e promotion de l'Ecole supérieure de la sécurité sociale en présence des membres du gouvernement, selon un communiqué du ministère. Dans son allocution à l'occasion de la sortie de la promotion baptisé au nom du défunt combattant et ancien ministre du Travail Mouloud Oumeziane, le ministre a salué «le rôle important de cette école pour la formation spécialisée qu'elle dispense et l'encadrement des étudiants affiliés depuis 2014». Il a ajouté que «le nombre des diplômés a atteint près de 500, dont 25 étrangers en provenance de 909 pays, à savoir le Cameroun, la Tunisie, la Mauritanie, le Mali, le Tchad, le Congo-Brazzaville, la Guinée, le Togo et le Niger». Il a également salué les efforts des étudiants tout au long de l'année universitaire 2022/23 qui «ont abouti à l'obtention de bons résultats, d'autant plus que ce sont le principal pilier pour soutenir le travail des institutions et des caisses de sécurité sociale qui ont besoin de personnel qualifié pour sa gestion». Bentaleb a aussi indiqué que «les changements dans les domaines économique, notamment les technologies modernes, nécessitent une plus grande attention aux programmes de formation afin de suivre les évolutions pour assurer des compétences capables de gérer la sécurité sociale, ce qui permet d'atteindre la valeur ajoutée dans le monde du travail». Il a souligné que «l'investissement dans l'élément humain est l'objectif principal pour parvenir au développement durable», se référant aux programmes pédagogiques accrédités les plus importants qui ont été développés en coordination avec des experts de l'Organisation internationale du travail dans le domaine de la formation, de la réadaptation et de la supervision.

R. E.

Béchar : naissance d'un pôle industriel à Toumiat

Le projet de développement des gisements de Gara Djebilet favorise la naissance d'un pôle industriel à Béchar incluant notamment le projet de complexe sidérurgique pour la production de rails destinés notamment à la voie ferrée qui sera construite entre Béchar et Tindouf pour transporter le minerai de fer extrait de ces gisements avant de l'évacuer vers la côte. Les travaux de ce complexe seront lancés fin 2023.

L'exploitation des gisements de Gara Djebilet contribuera au développement industriel du sud ouest. En particulier ,un pôle industriel est en voie de création à Toumiat (40 km au nord de Béchar) à la faveur de nouveaux grands projets industriels prévus dans cette zone, rapporte l'APS.Parmi ces projets, figure le complexe sidérurgique de Béchar, un projet complémentaire au développement du gisement de fer de Gara Djebilet wilaya de Tindouf) dont les travaux de réalisation seront lancés avant fin 2023, a annoncé le président-directeur général (PDG) du groupe minier public Manajim El Djazair (Manal), Mohamed SakhrHarami, lors d'une récente visite de travail dans la wilaya, en compagnie de responsables du consortium chinois CMH. Ce projet industriel sera concrétisé avec un coût d'un milliard de dollars au titre d'un partenariat entre l'Entreprise nationale du fer et de l'acier (Feraal), et le consortium chinois CMH, qui sera destiné à la production du rail et du profilé en acier, à partir de la mine de fer de Gara Djebilet.Selon le wali de Bechar, ce projet permettra la mise en place d'un important pôle sidérurgique pouvant être un vecteur de création de nouveaux postes d'emploi et de richesse, dont 1.000 emplois seront créés dans les différents segments en phase productive de ce complexe.Pour les besoins d'implantation de ce complexe, une assiette foncière industrielle de 1.000 ha, extensible à 3.000 ha, est prête à être mise à la disposition des promoteurs de ce projet industriel d'envergure au niveau de cette zone qui répond parfaitement aux critère d'implantation de ce genre de complexe, à savoir l'existence de ressources hydriques, l'énergie électrique et gazière en plus de sa proximité de l'un des plus importants tronçons routiers reliant le sud-ouest au nord du pays, à savoir la Route nationale (RN-6), en plus de la ligne de chemin de fer reliant Bechar à Oran.Outre ce projet d'envergure, les travaux de réalisation d'un silo d'une capacité de stockage d'un million de quintaux de céréales et d'un hangar annexé pouvant aussi permettre le stockage de 50.000 quintaux de céréales, ont été récemment entamés dans la zone de Toumiat dans le cadre d'un programme national de réalisation de silos et hangars de stockage des céréales au titre de la sécurité alimentaire du pays, selon le directeur des services agricoles (DSA)Le projet de ce silo sera renforcé aussi par la réalisation d'un centre régional de transport ferroviaire des céréales du Sud vers le Nord et du Nord vers les wilayas du sud-ouest du pays, a déclaré le directeur-général de la société nationale des transports ferroviaires (SNTF) lors d'une récente visite dans la wilaya de Bechar. La société nationale de commercialisation et de distribution de produits pétroliers (Naftal) projette, pour sa part, la réalisation dans la zone de Toumiat, d'un dépôt de carburant d'une capacité de stockage de plus de 20.000 m3, alors que le groupe public industriel des ciments d'Algérie (Gica) dispose déjà dans cette zone d'une cimenterie entrée en production effective début 2020 avec une production annuelle d'un million de tonnes de ciment de différents types, ce qui constitue un apport important aux chantiers de réalisation des nouveaux projets prévus dans la même zone.

SÉTIF : 42 INCENDIES ENREGISTRÉS DEPUIS LE 1ER JUIN

Quarante-deux (42) incendies ont parcouru depuis le 1er juin passé 113 hectares de forêts et de champs agricoles à travers la wilaya de Sétif, selon la direction locale de la Protection civile.Les feux ont été notamment enregistrés dans les localités de Nawal Aït Mezada, Ain El Gueradj, Serdj El Ghoul, Béni Ouessine, Errasfa et Béni Chebana, a précisé le chargé de communication à cette direction, le commandant Ahmed Lamamra. La surface incendiée se compose de 50 hectares de forêts, de broussailles et de maquis, 41 hectares de vergers d'arbres fruitiers et 22 hectares de champs céréaliers (blé et orge), a indiqué le même officier.Le plus grand de ces incendies a été enregistré dans la localité d'Agradou dans la commune de Béni Chebana (extrême Nord de Sétif) où 80 hectares du couvert constitués essentiellement d'arbres fruitiers et forestiers ont été la proie des flammes, selon la même source. Lancée fin juin, une vaste campagne de sensibilisation contre les incendies de forêts est menée à travers la wilaya pour diffuser la culture de la vigilance et du signalement rapide des feux ainsi que des valeurs de protection des ressources forestières, des personnes et des biens, est-il noté. La wilaya de Sétif compte une aire forestière de 125.017 hectares soit près de 19 % de la superficie totale de la wilaya, selon les données de la conservation de wilaya des forêts. **APS**

Transport maritime : nouvelle ligne Annaba-Gênes

Le ferry algérien «Tarek Ibn Ziad» a accosté samedi après-midi dans le port d'Annaba, avec à son bord 817 passagers de la communauté nationale établie à l'étranger et 232 véhicules, après avoir effectué la traversée inaugurale de la nouvelle ligne entre les villes de Gênes (Italie) et d'Annaba. Les membres de la communauté nationale ont été accueillis à leur arrivée à la gare maritime par les autorités locales, civiles et militaires, et plusieurs députés de l'Assemblée populaire nationale conduits par le président de la commission des affaires étrangères, de la coopération et de la communauté nationale, Salim Merah. Ce dernier a souligné, dans une déclaration à l'APS, « la volonté de l'Etat algérien de prendre en charge les préoccupations des membres de la communauté et de prendre les mesures à même de leur permettre de venir passer leurs vacances dans leur pays, dans les meilleures conditions ».Plusieurs passagers, approchés par l'APS, ont exprimé leur joie devant l'ouverture de cette nouvelle ligne maritime entre Annaba et l'Italie qui, selon Sid-Ahmed, qui réside à Milan, « a permis à de nombreux membres de la communauté résidant en Italie, et dans plusieurs autres pays européens voisins, d'emprunter cette nouvelle liaison maritime et de retourner au pays pour y passer les vacances d'été en famille ». Un avis partagé par la plupart des passagers qui, à l'exemple de Radia dont la famille habite à Sétif, se sont dits « très satisfaits de la célérité avec laquelle les formalités de police et de douane ont été effectuées ». Elle n'a pas caché son « bonheur » devant l'accueil chaleureux au port d'Annaba, et devant « les mesures prises par l'Etat algérien à l'effet de répondre aux préoccupations des membres de la communauté vivant en Italie, en particulier celles liées à l'allègement du voyage », nettement moins contraignant grâce à cette nouvelle ligne Gênes-Annaba. Les membres de l'APN et les autorités de la wilaya ont observé les conditions dans lesquelles se sont effectuées les formalités au terminal maritime d'Annaba qui a mis en place des moyens ayant assuré la fluidité des formalités d'entrée des passagers et des véhicules. Le « Tarek Ibn Ziad » lèvera l'ancre dimanche pour se diriger vers la ville de Gênes pour un transport de voyageurs entre les villes algérienne et italienne, a-t-on indiqué. **APS**

SELON UN NOUVEAU RAPPORT DE L'OM

La moitié de la population mondiale n'a pas un accès a

Les chiffres sont effarants : dans le monde, 2 milliards de personnes n'ont pas accès à l'eau potable et 3,6 milliards de personnes, soit près de la moitié de la population mondiale, utilisent des services d'assainissement qui laissent les déchets humains non traités.

Le constat est alarmant. La moitié de la population mondiale n'a toujours pas un accès adéquat à l'eau potable, à l'assainissement et à l'hygiène (WASH), ce qui entraine plus d'un million de décès. C'est ce qu'affirme, un nouveau rapport de l'Organisation mondiale de la santé (OMS). Intitulé « Charge de morbidité attribuable à l'eau, à l'assainissement et à l'hygiène insalubres : la mise à jour 2019 », ce rapport publié le 29 juin dernier se veut un signal d'alarme pour lutter contre les disparités dans l'accès à l'eau.

Les experts de l'OMS s'inquiètent des conséquences dramatiques de cette situation. "Avec les risques sanitaires croissants liés à l'eau, à l'assainissement et à l'hygiène insalubres constatés actuellement en raison de conflits, de l'émergence de la résistance aux antimicrobiens, de la réémergence de points chauds du choléra et des menaces à long terme du changement climatique, l'impératif d'investir est plus fort que jamais", a déclaré Maria Neira, directrice du Département de l'environnement, du changement climatique et de la santé à l'OMS, citée dans un communiqué de l'ONU rendu public, récemment.

"Nous avons constaté des améliorations dans les niveaux de service en matière d'eau potable, d'assainissement et d'hygiène au cours des 10 dernières années, mais les progrès sont inégaux et insuffisants", a-t-elle ajouté.

Le rapport en question met en exergue les estimations de la charge de morbidité attribuable à l'eau, à l'assainissement et à l'hygiène insalubres pour 183 Etats membres de l'OMS ventilés par région, âge et sexe pour l'année 2019. Les estimations sont basées sur quatre résultats sanitaires : diarrhée, infections respiratoires aiguës, dénutrition et helminthiases transmises par le sol.

LA CONTAMINATION DE L'EAU À L'ORIGINE DE MALADIES DIARRHÉIQUES ET DES INFECTIONS RESPIRATOIRES AIGUËS

Selon le rapport, les maladies diarrhéiques représentaient la majeure partie du fardeau attribuable, avec plus d'un million de décès. Le deuxième contributeur le plus important était les infections respiratoires aiguës dues à une hygiène des mains inadéquate, qui étaient liées à 356.000 décès.

L'OMS et le Fonds des Nations Unies pour l'enfance (UNICEF) appellent toutes les nations à intensifier considérablement leur action pour faire de l'eau, de l'assainissement et de l'hygiène (WASH) une réalité pour tous.

Les chiffres sont effarants : dans le monde, 2 milliards de personnes soit 26 % de la population n'ont pas accès à l'eau potable et 3,6 milliards de personnes– près de la moitié de la population mondiale n'ont pas accès à un système d'assainissement géré de manière sûre, indique le Rapport mondial des Nations Unies sur la mise en valeur des ressources en eau 2023, publié par l'UNESCO au nom d'ONU-Eau et lancé lors de la Conférence des Nations Unies sur l'eau en mars 2023.

Des millions d'enfants et de familles ne bénéficient pas de services WASH adéquats, y compris de savon pour se laver les mains. Les conséquences peuvent être mortelles.

Le rapport donne un aperçu des principales tendances concernant l'état, l'utilisation et la gestion de l'eau douce et de l'assainissement, sur la base des travaux des membres et partenaires d'ONU-Eau.

INSALUBRITÉ DE L'EAU ET INSUFFISANCE DE L'ASSAINISSEMENT : 1,4 MILLION DE PERSONNES MEURENT CHAQUE ANNÉE

Les dernières données publiées par l'OMS mettent ainsi en évidence une triste réalité. Chaque année, au moins 1,4 million de personnes, dont de nombreux enfants, meurent de causes évitables liées à l'insalubrité de l'eau et à l'insuffisance de l'assainissement. À l'heure actuelle, par exemple, le choléra se propage dans des pays qui n'ont pas connu d'épidémies depuis des dizaines d'années.

La moitié des établissements de soins de santé, où le respect des règles d'hygiène est crucial, manquent d'eau et de savon ou de solution désinfectante pour les mains à base d'alcool.

D'après l'agence onusienne, les conséquences sociales et économiques de l'insuffisance des services d'approvisionnement en eau et d'assainissement sont également dévastatrices. Sans ces s
les gens tombent m
ne peuvent pas ap
culier les filles, et
entières sont par
cause de la pénu
l'OMS.

Selon cette organi
les impacts de l'ea
ment et de l'hygièn
santé sont vastes e
maladies en affec
social et mental.

LES FEMMES E SONT LES PLU PAR LA CRISE DE L'ASSAINIS

Dans 7 cas sur 1
point d'eau à domi
aux femmes et aux
lecte de l'eau, selon
se approfondie en
sionnement en eau
sainissement et d'h
ménages.

A l'échelle du glob
les plus susceptibl
de la collecte d'ea
que les filles ont
plus de chances qu
voir confier cette
consacrent plus d
dien, comme l'ind
rapport publié par

L'absence de sanit
tions d'approvision
de lavage des mair
prive les filles de le
promet leur bien-ê
cycles de la pauvre
port.

1,8 MILLIARD PERSONNES D MONDE VIVEN MÉNAGES QUI DISPOSENT PA D'EAU À DOMI

D'après le rappor
personnes dans le
des ménages qui n
points d'eau à dor
foyers concernés s
et les filles âgées
sont les principale
la collecte de l'eau
cette tâche incom
logues masculins
10. Les filles âgées
(7 %) sont égaler
tibles que les gar
tranche d'âge (4 %
lecte de l'eau. Dans
les femmes et les f
plus longs trajets p
l'eau, ce qui am
qu'elles peuvent co
tion, au travail ou a
min, elles risquen
blesser et d'être ex
dangers.

Le rapport précis
plus d'un demi-mil
partagent encore
d'assainissement
ménages, une sit
atteinte à l'intimité
sécurité des femme

Dans 51 pays disp
sur la question, les
lescentes au sein
plus pauvres et cel
handicap sont les
de pouvoir se laver

Le rapport démont

RGANISATION MONDIALE DE LA SANTÉ

déquat à l'eau potable, à l'assainissement et à l'hygiène

services essentiels, malades, les enfants prendre, en parti- des communautés rfois déplacées à rie d'eau, déplore

isation onusienne, au, de l'assainisse- e insalubres sur la et vont au-delà des ctant le bien-être

ET LES FILLES US TOUCHÉES DE L'EAU ET SSEMENT

0, les foyers sans cile s'en remettent filles pour la col- la première analy- matière d'approvi- u de boisson, d'as- ygiène au sein des

e, les femmes sont es d'être chargées u du foyer, tandis près de deux fois e les garçons de se responsabilité et y e temps au quoti- lique un nouveau l'UNICEF et l'OMS. aires et d'installa- nnement en eau et ns sûres à domicile eur potentiel, com- tre et perpétue les eté, explique le rap-

DE DANS LE T DANS DES NE AS DE POINTS CILE

t, 1,8 milliard de monde vivent dans e disposent pas de micile. Dans 7 des sur 10, les femmes de 15 ans ou plus es responsables de . En comparaison, be à leurs homo- dans 3 foyers sur de moins de 15 ans ment plus suscep- rçons de la même) d'assurer la col- la plupart des cas, illes parcourent de pour aller chercher enuise le temps onsacrer à l'éduca- aux loisirs. En che- t en outre de se xposées à d'autres

se également que liard de personnes leurs installations avec d'autres tuation qui porte , à la dignité et à la es et des filles.

posant de données femmes et les ado- des ménages les les en situation de moins susceptibles r.

re en outre, que le manque d'accès aux installations d'hygiène a des répercussions disproportionnées sur les femmes et les filles. Dans de nombreux pays, ces dernières sont les principales responsables des tâches domestiques et familiales (ménage, préparation des repas, soin aux malades). Or, cela les expose certainement davantage aux maladies et à d'autres risques pour leur santé dès lors qu'elles ne peuvent prendre la précaution de se laver les mains. Le temps supplémentaire que les filles consacrent aux tâches ménagères peut également réduire leurs chances d'achever leur éducation secondaire et d'obtenir un emploi.

Le rapport va dans le détail , estimant qu'aujourd'hui, environ 2,2 milliards de personnes (soit 1 sur 4) n'ont toujours pas accès, dans leur domicile, à des systèmes 'approvisionnement en eau de boisson gérés en toute sécurité et 3,4 milliards de personnes (soit 2 sur 5) ne disposent pas d'installations d'assainissement gérées en toute sécurité. Enfin, quelque 2 milliards de personnes (soit 1 sur 4) n'ont pas la possibilité de se laver les mains chez elles avec de l'eau et du savon.

Dans ce document, l'institution spécialisée des Nations unies pour la santé publique déplore les progrès inégaux et insuffisants constatés dans le secteur de l'eau, de l'assainissement et de l'hygiène dans le monde, principalement en Afrique et en Asie du Sud-est.ODD

Parmi les causes évoquées, figure l'inégal engagement des États à l'atteinte du sixième objectif de développement durable (ODD6) qui vise à garantir l'accès de tous à l'eau et à l'assainissement, et assurer une gestion durable des ressources en eau d'ici à 2030. Le manque de financement dans les pays les plus pauvres et défavorisés est également pointé du doigt.

AFRIQUE : LES CRISES LIÉES À L'EAU MENACENT LA VIE DE 190 MILLIONS D'ENFANTS

Parmi les enfants de moins de cinq ans, les risques sanitaires liés à l'eau, à l'assainissement et à l'hygiène étaient responsables de 395 000 décès, dont 273 000 décès dus à la diarrhée et 112 000 dus à des infections respiratoires aiguës. Ces estimations de charge de morbidité ont été obtenues à la suite des descentes sur le terrain dans 183 États membres de l'OMS ventilés par région, âge et sexe pour l'année 2019. Les deux autres résultats sanitaires constatés étaient la dénutrition et les helminthiases transmises par le sol.

Selon une nouvelle étude élaborée par le Fonds des Nations unies pour l'enfance (UNICEF) qui examine l'accès des ménages aux services WASH, la part des décès imputables à l'eau chez les enfants de moins de cinq ans et l'exposition aux risques climatiques et environnementaux, sont inquiétants. Quelque 190 millions d'enfants dans 10 pays africains sont les plus exposés à la conjugaison de trois menaces liées à l'eau : le manque d'accès à l'eau, à l'assainissement et à l'hygiène (WASH) ; les maladies résultant de cette situation et les catastrophes climatiques.

Les 10 pays africains cités par l'étude et où la triple menace sévit majoritairement sont le Bénin, le Burkina Faso, le Cameroun, le Tchad, la Côte d'Ivoire, la Guinée, le Mali, le Niger, le Nigeria et la Somalie. « Dans les dix pays les plus à risque, près d'un tiers des enfants n'ont pas accès à un point d'eau à la maison et deux tiers ne disposent pas de services d'assainissement de base. Un quart des enfants n'ont d'autre choix que de pratiquer la défécation à l'air libre. L'hygiène des mains est également limitée, les trois quarts des enfants ne pouvant se laver les mains en raison du manque d'eau et de savon dans leur foyer », indique l'UNICEF.

Et d'ajouter : « Par conséquent, ces pays sont aussi ceux où le nombre de décès d'enfants dus à des maladies causées par un manque d'eau, d'assainissement et d'hygiène, telles que les maladies diarrhéiques, est le plus élevé. 6 des 10 pays ont ainsi connu des épidémies de choléra au cours de l'année écoulée. Au niveau mondial, plus de 1 000 enfants de moins de cinq ans meurent chaque jour de maladies liées à l'eau, à l'assainissement et à l'hygiène, dont environ 2 sur 5 dans ces seuls 10 pays ».

LA SÉCURITÉ DE L'EAU ET DE L'ASSAINISSEMENT, UNE URGENCE

Ce constant inquiétant pousse l'oms, a appelé à l'urgence d'agir aux niveaux mondial et local pour parvenir à une gestion sûre et durable de l'eau, de l'assainissement et de l'hygiène pour tous afin de prévenir les effets dévastateurs d'une mauvaise gestion sur la santé de millions de personnes.

Dans son rapport, l'OMS met en avant l'importance des partenariats et de la coopération dans le secteur de l'eau et formule des recommandations à l'intention des décideurs politiques sur la manière d'accélérer et d'intensifier les efforts déployés pour atteindre l'ODD 6 et de mettre en œuvre des politiques de l'eau durables et des actions pour une meilleure gestion dans le secteur de l'eau et au-delà.

Toutefois, pour atteindre la cible des objectifs de développement durable visant à assurer, d'ici à 2030, l'accès universel à des services d'approvisionnement en eau de boisson, des services d'assainissement et des services de base en matière d'hygiène gérés en toute sécurité, les taux de progression actuellement observés dans ces différents domaines devront respectivement être multipliés par six, par cinq et par trois, selon l'OMS.

Les conclusions du Rapport de l'OMS et ONU-Eau au sujet de l'analyse et de l'évaluation mondiales sur l'assainissement et l'eau potable (GLAAS) montrent qu'une accélération est nécessaire dans de nombreux pays pour atteindre l'objectif 6 de développement durable (ODD) des Nations Unies et garantir l'accès de tous à l'eau et à l'assainissement à l'horizon 2030.

Alors que 45 % des pays sont en voie d'atteindre les cibles en matière de couverture en eau potable définies à l'échelle nationale, ils ne sont que 25 % pour les cibles nationales en matière d'assainissement. Moins d'un tiers des pays ont indiqué disposer des ressources humaines nécessaires pour s'acquitter de leurs principales fonctions liées à l'eau potable, à l'assainissement et à l'hygiène . Bien que les budgets consacrés à l'eau, à l'assainissement et à l'hygiène dans certains pays aient augmenté, plus de 75 % des pays ont notifié un financement insuffisant pour mettre en œuvre leurs plans et stratégies WASH.

«Nous sommes confrontés à une crise urgente : le manque d'accès à l'eau potable, à l'assainissement et à l'hygiène fait des millions de victimes chaque année, tandis que la fréquence et l'intensité croissantes des phénomènes météorologiques extrêmes liés au climat continuent d'entraver la fourniture de services WASH sûrs », a déclaré le Dr. Tedros Adhanom Ghebreyesus, Directeur général de l'OMS.

« Nous appelons les gouvernements et les partenaires de développement à renforcer les systèmes WASH et à augmenter considérablement les investissements afin de permettre à tous – à commencer par les plus vulnérables – d'accéder à de l'eau potable et à des services d'assainissement gérés en toute sécurité d'ici à 2030. »

Les données montrent toutefois que la plupart des politiques et plans en matière d'eau, d'assainissement et d'hygiène négligent les risques liés aux changements climatiques pour les services WASH, de même que la résilience climatique des technologies et des systèmes de gestion WASH.

Un peu plus des deux tiers des pays ont pris des mesures dans leurs politiques en matière d'eau, d'assainissement et d'hygiène pour atteindre les populations touchées de manière disproportionnée par les changements climatiques. Cependant, ils ne sont qu'un tiers à faire un suivi des progrès ou à allouer des fonds explicites à ces populations.

« À l'échelle mondiale, un retard considérable a été pris dans la réalisation de l'ODD 6 visant à garantir l'accès de tous à l'eau et à l'assainissement à l'horizon 2030. Il en résulte que des milliards de personnes sont dangereusement exposées aux maladies infectieuses, en particulier à la suite de catastrophes, notamment en cas d'événements liées aux changements climatiques », a déclaré Gilbert F. Houngbo, Président d'ONU-Eau et Directeur général de l'Organisation internationale du Travail.

Les conséquences désastreuses des changements climatiques et des phénomènes météorologiques extrêmes attirent davantage l'attention sur ces problèmes, soulignant combien il est urgent d'adopter une approche pansociétale et de mettre en place une coopération mondiale pour agir de concert. Les derniers rapports montrent que, dans les pays qui progressent, l'engagement politique a été fort et que de nombreux investissements y ont été consentis pour améliorer la qualité et la sécurité des systèmes WASH.

Pour faire face aux crises liées à l'eau, l'OMS et l' ONU appellent tous les gouvernements et toutes les parties prenantes à intensifier leur appui à la prestation de services WASH, en renforçant la gouvernance, le financement, le suivi, la réglementation et le renforcement des capacités.

IMPÉRATIF DE RÉDUIRE CETTE CHARGE DE MORBIDITÉ

Le récent rapport de l'OMS précise que 89 % des décès attribuables provenaient de pays à revenu faible ou intermédiaire inférieur. Réduire la charge de morbidité, voire sauver 1,4 million de vies chaque année est donc devenu urgent et concentrer les efforts sur les pays les plus pauvres et défavorisés où ces communautés marginalisées sont souvent mal desservies et font face à des risques plus élevés.

Il est donc nécessaire d'adapter les systèmes de surveillance nationaux pour améliorer les données sur l'exposition de la population aux services gérés en toute sécurité est la troisième recommandation de l'OMS pour réduire la charge de morbidité attribuable à l'eau, à l'assainissement et à l'hygiène insalubres dans le monde. Les gouvernements devront tenir compte des niveaux de service plus élevés demandés dans le cadre des objectifs de développement durable, permettant une réflexion plus précise de la charge totale de morbidité.

Lutter contre les disparités dans l'accès aux ressources hydriques s'avèrent donc, impérieux, sachant que plus des trois quarts de tous les décès attribuables à l'eau, à l'assainissement et à l'hygiène insalubres sont survenus dans les régions OMS d'Afrique et d'Asie du Sud-Est, tandis que 89% des décès attribuables provenaient de pays à revenu faible ou intermédiaire inférieur.

Il faut savoir que presque toutes les interventions liées à l'eau impliquent une certaine forme de coopération. Cultiver la terre requiert l'usage de systèmes d'irrigation partagés par les agriculteurs. L'approvisionnement en eau potable à un coût abordable des villes et des zones rurales n'est possible que par une gestion commune des systèmes d'assainissement et d'approvisionnement en eau. Et la coopération entre ces communautés urbaines et rurales est essentielle pour garantir à la fois la sécurité alimentaire et le maintien des revenus des agriculteurs.

De même, la gestion des fleuves et des aquifères qui traversent des frontières internationales rend la question d'autant plus complexe. S'il a été démontré que la coopération en matière de bassins et d'aquifères transfrontaliers présente de nombreux avantages au-delà de la sécurité de l'eau, notamment l'ouverture de canaux diplomatiques supplémentaires, seuls 6 des 468 aquifères internationaux partagés dans le monde font l'objet d'accords de coopération officiels.

La coopération entre les services environnementaux, tels que la lutte contre la pollution et l'enrichissement de la biodiversité, de même que les possibilités de partage de données, d'informations et de cofinancement , revêtent un intérêt capital.

À titre d'exemple, les « fonds pour l'eau » sont des systèmes de financement qui rassemblent les utilisateurs en aval, tels que les villes, les entreprises et les services publics, pour investir collectivement dans la protection des habitats en amont et la gestion des terres agricoles afin d'améliorer la qualité de l'eau ou sa quantité globale.

Aujourd'hui, favoriser l'accès à l'eau , cette ressource vitale à tout le monde, est donc une urgence humanitaire qui interpelle toute la communauté internationale.

LE PRÉSIDENT TUNISIEN DÉNONCE :

La migration irrégulière est une «migration inhumaine gérée par des réseaux criminels»

Le président tunisien a souligné que durant le premier semestre de l'année en cours, les transferts par des pays africains vers la Tunisie versés aux Subsahariens ont atteint la valeur de trois milliards de dinars.

Le président tunisien, Kais Saied, a déclaré que la migration irrégulière est une migration inhumaine. C'est une opération de déplacement sans précédent gérée par des réseaux criminels qui s'adonnent à la traite des humains et au trafic d'organes.

C'est ce qui ressort de la réunion du Conseil de sécurité nationale présidée par Kais Saied, en marge de laquelle le président tunisien a fait observer que la traite des êtres humains et le trafic d'organes constituent un des plus grands marchés des réseaux criminels à travers le monde, affirmant que d'importantes sommes d'argent sont transférées vers la Tunisie au profit des ressortissants de l'Afrique subsaharienne établis dans le pays, rapporte l'agence Tunis Afrique Presse. Il a ajouté dans ce sens que, durant le premier semestre de l'année en cours, les transferts par des pays africains vers la Tunisie versés aux Subsahariens ont atteint la valeur de trois milliards de dinars, selon les chiffres fournis par le ministère des Technologies de la communication. «Le tiers de ce montant a été transféré via les bureaux de la Poste et le reste par virement bancaire. Dans la région de Sfax, le montant des transferts s'est élevé à 23 millions de dinars», a-t-il précisé, réaffirmant la fierté de la Tunisie de son appartenance africaine.

Il a également loué les efforts déployés par le Croissant rouge, les citoyens, les forces armées et tous les appareils de l'Etat pour venir en aide aux migrants et ce, malgré les difficultés que vit le pays. «Les organisations censées fournir des aides aux migrants n'ont pas tenu leurs promesses et se sont contentés de déclarations aux médias», a-t-il regretté, selon la même source.

Par Agence Anadolu

CONFLIT AU SOUDAN

L'armée soudanaise va reprendre les pourparlers à Djeddah

Des représentants de l'armée soudanaise sont retournés à Djeddah, en Arabie Saoudite, pour reprendre les négociations avec les paramilitaires. c'est ce qu'a indiqué , samedi, une source gouvernementale, au moment où la guerre qui oppose deux généraux rivaux entre dans son quatrième mois. Depuis le 15 avril, les combats entre l'armée, dirigée par le général Abdel Fattah al-Burhane, et les paramilitaires des Forces de soutien rapide (FSR) du général Mohamad Hamdane Dagalo, ont fait au moins 3.000 morts, selon l'ONG Acled, spécialisée dans la collecte d'informations dans les zones de conflit. Plusieurs cessez-le-feu ont été conclus ces derniers mois sous l'égide des Etats-Unis et de l'Arabie saoudite, mais les médiateurs saoudiens et américains ont ajourné en juin les négociations après que les cessez-le-feu ont été systématiquement violés. «Une délégation des forces armées est retournée à Djeddah pour reprendre les négociations avec les rebelles des Forces de soutien rapide», a déclaré une source gouvernementale sous couvert d'anonymat, n'étant pas autorisée à parler aux médias. Les FRS n'ont fait aucun commentaire dans l'immédiat sur la reprise des négociations. Cette délégation en Arabie saoudite marque le retour de l'armée sur le front diplomatique, après avoir boycotté lundi des pourparlers de paix à Addis Abeba, en Ethiopie, organisés par le bloc régional de l'Afrique de l'Est (Igad). Le ministère soudanais des Affaires étrangères avait accusé le Kenya, qui préside l'Igad, de soutenir les FSR. Avant la suspension des pourparlers de Djeddah, les médiateurs américains s'étaient montrés de plus en plus frustrés par la réticence des deux parties à oeuvrer en faveur d'une trêve durable.

Des experts estiment que les deux généraux rivaux ont opté pour une guerre d'usure, espérant obtenir une victoire militaire, plutôt que pour des négociations. Depuis le début du conflit, les habitants de Khartoum n'ont pas passé un seul jour sans que leurs maisons ne tremblent sous les frappes aériennes, les tirs d'artillerie et les fusillades. Selon un dernier bilan de l'ONU, 1,7 million de personnes ont fui la capitale. Des millions d'autres sont restés bloqués chez eux de peur d'être pris dans les feux croisés de la guerre urbaine brutale. Des témoins dans le nord-ouest de la ville ont fait état samedi d'»affrontements avec toutes sortes d'armes», après de violents combats vendredi. D'autres ont indiqué que des drones des FSR avaient pris pour cible le plus grand hôpital militaire de Khartoum, alors que la majorité des établissements de santé situés dans les zones de combat sont hors service. L'essentiel des affrontements ont lieu dans la capitale et au Darfour (ouest), où vit un quart des 48 millions de Soudanais et où les combats ont pris une «dimension ethnique», selon l'ONU. Jeudi dernier, le procureur de la Cour pénale internationale (CPI) a annoncé dans un rapport au Conseil de sécurité de l'ONU l'ouverture d'une enquête pour crimes de guerre au Soudan, après la découverte d'une fosse commune contenant 87 corps au Darfour. Il a souligné que l'escalade de violence dans le pays suscite une «grande préoccupation». De nouveaux fronts se sont par ailleurs sporadiquement ouverts, notamment dans le sud du pays, où des témoins ont indiqué qu'un groupe rebelle avait pris le contrôle d'une base militaire dans l'Etat du Kordofan-Sud vendredi. Selon l'ONU, le conflit a déjà fait plus de 2,4 millions de déplacés à l'intérieur du pays et 740.000 autres personnes ont fui vers les pays voisins du Soudan, dont beaucoup sont eux-mêmes confrontés à des crises économiques ou à l'instabilité politique. De l'autre côté de la frontière du Soudan avec la République centrafricaine, «la circulation des armes légères» est en hausse, avait alerté jeudi dernier, le président centrafricain, Faustin Archange Touadéra, lors d'un sommet en Egypte regroupant les sept pays voisins du pays en guerre. Lors de cette réunion, le président égyptien, Abdel Fattah al-Sissi, a exhorté la communauté internationale, qui avait promis 1,5 milliard de dollars lors d'un sommet en juin, de «tenir ses promesses» de les «aider».

Par Agence

NOUVEAU REVERS DIPLOMATIQUE

Cuisant échec du Maroc au Conseil des ministres des Affaires étrangères de l'Union africaine

Le Maroc échoue à obtenir le soutien du conseil des ministres pour sa candidature, pour la présidence du Conseil des Droits de l'Homme faute de consensus parmi les États membres. Ce qui constitue un revers pour la diplomatie marocaine, ses chances de réaliser son objectif de « présider» le Conseil des droits de L'homme, s'amenuisent de jour en jour, et sa stratégie en la matière est en train de mordre de la poussière. C'est ce qu'indique l'agence Sahara Press Service. En effet lors des délibérations du Conseil, nombreuses ont été les délégations qui ont exprimé leurs réserves quant à cette candidature saugrenue du Maroc. Les arguments qui concourent contre une telle candidature sont nombreux. Les africains se demandent comment un État oppresseur tel le Maroc, puisse prétendre accéder à la prestigieuse présidence du Conseil des Droits de L' Homme. L' Afrique ne saurait cautionner un pays comme le royaume du Maroc, car ce serait un affront pour l'Afrique , qui de surcroît est non signataire encore de la charte Africaine des Droits de l'Homme et des peuples, un pays qui empêche les visites , expulse Manu militari et les observateurs les journalistes... Le registre du Maroc dans le domaine des droits de l'homme est tellement sombre que rares ont été les pays qui pouvaient lui venir à la rescousse . L'occupation brutale illégale de parties de la République Sahraouie , illustré tragiquement..a quel point le Maroc viole impunément, l'acte constitutif de l'Union Africaine . Ce qui a été reflété lors des débats de la 43eme session du Conseil des ministres des affaires étrangères de l'UA.

DERNIÈRE JOURNÉE DU CHAMPIONNAT DE LIGUE 1

RC Larbaâ en Ligue 2, le Paradou AC évite la relégation

Le baisser de rideau du championnat de Ligue 1 a permis de connaitre le second relégué en ligue 2 après HB Chelghoum Laid, à savoir le RC Larbaâ qui a été battu à domicile par le Paradou AC qui évite ainsi le purgatoire et sauve sa saison. Le Mouloudia d'Alger en battant El Bayadh est qualifié pour la Coupe de la CAF.

Le Paradou AC, vainqueur samedi en déplacement face au RC Arbaâ (3-1), a assuré son maintien en Ligue 1 Mobilis de football, lors de la 30e et dernière journée du championnat .Les locaux ont ouvert le score à la 19e minute de jeu par Toumi sur penalty. En seconde période, le PAC a égalisé grâce à Zerrouki (63e), avant que le rentrant Soukkou (82e) ne donne l'avantage aux visiteurs. Titraoui a enfoncé le clou dans le temps additionnel (90e+2), rapporte l'APS.A l'issue de ce résultat, le RCA (15e, 36 pts), accompagne ainsi le HB Chelghoum Laïd (16e, 4 pts) en Ligue 2 amateur. Le CRB a de nouveau fêté son titre de champion au 20 août à l'issue du match sans en enjeu en s'imposant face à la JS Kabylie par 3 buts à deux. Cette dernière s'est héroïquement maintenu en ligue 1 tout comme l'US Biska et le NC Magra où il leur a fallu la dernière journée pour assurer leur maintien. Le CS Constantine en battant l'USMA a consolidé sa position de dauphin qui lui permet d'être le second représentant algérien à la champion league africaine. Ce championnat de ligue 1 2022-2023 est à mettre aux oubliettes. Il est le plus long dans l'histoire du football algérien. Ce qui ne manquera pas de se répercuter sur la saison prochaine. Le championnat 2023-2024 débutera début septembre prochain. Ce qui donnera peu de temps aux joueurs pour récupérer d'une saison harassante et peu de temps pour les coachs pour préparer la nouvelle saison. Le championnat qui s'achève a été perturbé par les longs arrêts dus à la participation des équipes CRB, USMA aux compétitions africaines. La nouvelle saison sera-t-elle de nouveau perturbée par la participation des équipes CSC, CRB, USMA, Mouloudia d'Alger aux compétitions africaines et par la Coupe d'Afrique en côte d'Ivoire ?

Tout cela exige une réorganisation du championnat de ligue 1 pour le rendre conforme aux championnats qui se déroulent en Europe. Les erreurs d'arbitrage ont suscité le mécontentement de nombreuses équipes. Là aussi, des changements s'imposent à savoir ne retenir que les arbitres compétents et intégres et sanctionner les auteurs de graves erreurs d'arbitrage qui faussent les résultats des matchs. Cela invite à de gros efforts et de mise à niveau des arbitres.

R.S.

HANDISPORT : MONDIAUX ATHLÉTISME 2023 À PARIS

Safia Djelal championne du monde

Lanceuse de poids algérienne Safia Djelal s'est adjugée le titre mondial, avec à la clé un record du monde chez la classe (F57), en finale disputée samedi au stade Cherletty à Paris pour le compte des Championnats du monde de para-athlétisme qui ont aussi permis à l'Algérie de glaner deux autres médailles: une en argent par Mokhtar Didane (100m/T36) et une en bronze grâce à Nassima Saifi (poids). Engagée dans un concours avec neuf autres concurrentes, Djelal a réussi à tirer son épingle du jeu, avec tout d'abord ses six essais réussis, et un record du monde battu dès le premier essai (11,57m), améliorant d'un centimètre son propre record établi le 21 mars 2022 à Dubaï. L'Algérienne a écrasé la concurrence durant ce concours devançant largement la Chinoise Xu Mian (10,77m), alors que l'autre algérienne Nassima Saifi a pris le bronze (10,51m), sa deuxième médaille personnelle à Paris après l'or remporté au disque Sur un nuage après cette brillante victoire, la championne du monde algérienne n'a pas caché sa joie."Je suis fière de ma double consécration (titre mondial et record du monde). C'était un concours pas facile du tout face à des adversaires que je connais bien. Dans ce genre de concours, vous avez deux défis en face: réussir le 1er essai qui super important et peu importe sa distance, et être attentive à ses principales concurrentes. Dieu merci, avec mon très bon jet au premier essai, j'ai mis la pression sur mes concurrentes et à la fin je décroche le titre mondial, que je dédie aux personnes qui ont cru en moi", a déclaré Djelal. De son côté, le sprinteur Mokhtar Didane a réussi son baptême de feu dans un mondial, en remportant la médaille d'argent au 100m/T36, couru en 11.99 (nouveau record d'Afrique). Le titre mondial est revenu à l'Australien James Turner (11.85) détenteur du record du monde de l'épreuve (11.72). La médaille de bronze a été gagnée par l'Argentin Chavez Alexis Sebastian en 12.03. Déjà lors de demi-finales disputées vendredi, Didane avait pulvérisé le record africain de la distance en réalisant 12.33. derrière le même Truner (12.18).La belle performance de Didane a été saluée par les spécialistes algériens et confirme les bonnes potentialités de cet athlète capable de réussir d'autres performances au niveau mondial. Les compétitions des Championnats du monde se poursuivent samedi, avec la finale du concours de poids dames (F33), et l'entrée en lice de Boudjadar Ismahane qui part avec de réelles chances de monter sur le podium. La veille, l'athlète Hamdi Sofiane a pris la 4e de la finale du 400m (T37) couru en 54.68 (son meilleur chrono de la saison), alors que ses compatriotes Mounia Gasmi s'est classée 4e en finale du poid(F32) avec un jet à 6,26m, de même que Boukoufa Achour, 8e du concours du poids (F45/46) avec un jet à 10,02m (meilleure performance personnelle).Après sept journées de compétitions, l'Algérie pointe à la 19 position au tableau des médailles avec six breloques: deux or (Djelal et Saifi), une argent de Didane et trois bronze de: Abdellatif Baka (1500m/T13), Ahmed Mehideb au Club (F32) et Saifi (poids).

APS

JEUX SPORTIFS ARABES : KARATÉ DO

5 médailles d'or pour l'Algérie

Le tournoi de karaté-do (kumité et kata) des 15e Jeux sportifs arabes (5-15 juillet) dont l'Algérie a été sacrée avec 12 médailles (5 or, 3 argent et 4 en bronze), a " tenu toutes ses promesses sur les plans organisationnel et technique avec une participation très honorable des sélections arabes", ont relevé des techniciens à l'issue de l'ultime journée disputée vendredi à la Coupole du Complexe Olympique Mohamed Boudiaf (Alger).

Les techniciens et encadreurs arabes ont été tous unanimes à dire que le tournoi de karaté-do d'Alger a été organisé selon les critères exigés par l'instance internationale, notamment par rapport aux moyens logistiques et le matériel technique mis en place pour le bon déroulement de la compétition, ce qui a facilité la tâche aux juges-arbitre pour la réussite de ce rendez-vous". A cet égard, le président de la commission d'organisation et de compétition à la Confédération africaine de karaté-do, l'Algérien Yacine Arab, a souligné que " durant les deux journées de compétition, nous avons constaté de belles choses avec des combats d'un niveau très élevé.

Le tournoi a tenu toutes ses promesses et je peux dire que nous avons atteint le niveau mondial. Nous n'avons relevé aucune anomalie en matière d'organisation et les choses se sont bien déroulées." a-t-il estimé.

APS

CLÔTURE DES JEUX SPORTIFS ARABES

GRAND SPECTACLE À ALGER

Des artistes et des troupes musicales venus de diverses régions d'Algérie ont animé, samedi soir à Alger, la cérémonie de clôture de la 15e édition des Jeux sportifs arabes (JSA-2023), dans une atmosphère festive créée par le nombreux public présent. La première partie de la cérémonie de clôture, organisée au Complexe olympique Mohamed Boudiaf, durant plus de deux heures, a vu l'exécution de l'hymne national algérien, puis l'entrée sur le terrain des porte-drapeaux des équipes participantes suivis des athlètes présents à ces jeux.

Cette cérémonie a été rehaussée par la présence du président du Haut comité d'organisation des 15e JSA, le ministre de la Jeunesse et des Sports et représentant du gouvernement, M. Abderrahmane Hammad, ainsi que du président de l'Union des comités nationaux olympiques arabes (UANOC), le Prince Abdulaziz bin Turki Al-Faisal.Après l'exécution de l'hymne des Jeux panarabes, le drapeau de l'Union des comités olympiques arabes a été remis au représentant du Royaume d'Arabie Saoudite, qui abritera la 16e édition des JSA.Le ministre de la Jeunesse et des Sports a ensuite annoncé la clôture officielle de ce grand évènement sportif.La deuxième partie de cette cérémonie qui s'est déroulée en présence de membres du gouvernement, de hauts cadres de l'Etat, des invités arabes et de représentants du corps diplomatique accrédité en Algérie, a été marquée par la présentation d'un spectacle artistique mettant en scène des tableaux variés de musique et de danse sur l'histoire, la culture et le patrimoine ancestraux de l'Algérie. Placé sous le slogan "paix" et produit par l'Office national de la culture et de l'information (ONCI), le spectacle de clôture a vu la participation d'artistes et de troupes représentant les différents genres musicaux algériens, dont la chanson saharienne bédouine, le rai, le malouf, la chanson terguie et mozabite, le chaâbi et autres styles de la musique algérienne. Avec une scénographie hautement esthétique, dominée par un éclairage éblouissant et un beau décor où les couleurs nationales étaient à l'honneur, le spectacle de clôture a réussi à conquérir les invités de l'Algérie et les athlètes arabes présents à cette édition réussie, tout au long de dix jours de compétition sportive. L'Algérie a réussi, lors de cette 15e édition des JSA qui s'est clôturée samedi soir, à réaliser de bons résultats dans la plupart des disciplines sportives, en occupant la tête du classement général des médailles avec un total de 255 breloques (106 or, 77 argent, 72 bronze).Lancée le 5 juillet à Alger, cette édition a également eu lieu à Oran, Tipasa, Constantine et à Annaba.Quelque 2.000 athlètes de 21 pays arabes ont pris part à cet évènement sportif.

A LA VILLA DAR ABDELATIF : TALENTS PROMETTEURS

L'exposition collective «Jeunesse et créativité», regroupant les œuvres de dix jeunes artistes-peintres diplômés ou autodidactes, a été inaugurée, jeudi dernier, à Alger. Elle révèle le talent prometteur d'exposants, venus de plusieurs régions du pays. Accueillis à la villa Dar Abdelatif par l'Agence algérienne pour le rayonnement culturel (AARC) dans le cadre de la célébration de la fête de l'Indépendance nationale, les dix artistes ont rendu deux toiles chacun. L'exposition, qui s'étalera jusqu'au 25 juillet en cours, propose 20 toiles réalisées essentiellement dans des techniques mixtes, à l'acrylique ou à l'huile et dans les styles de différentes écoles et courants artistiques, impressionniste, figuratif, semi-abstrait, expressionniste ou contemporain, entre autres. Ainsi, les artistes Hocine Kedjar, Saliha Bentayeb et Said Hachemi ont rendu «Tigjdit» (le pilier), «Hommage en cendres», le diptyque «Instants de vie en mouvements», «Récrimination» et «Le gardien», alors que Mohamed Boucetta de Boumerdès présente au public «La Rêveuse» et «Le Choc». Amine Hacini expose, quant à lui, «Force de toucher» et «Deux filles dans le bassin», alors que Achouak Yachir est présente avec «Mine de charbon de pierre à Kenadsa» et «Outre en peau de chèvre et étoffe bécharienne», suivie par Raouia Feradji qui, elle, expose deux natures mortes sans titre. Les autres toiles sont celles de Mohamed Salah Tebaïbia présent avec «ElNaïliya» et «Femmes d'Alger», Yahia El Bahi Belkheiri et Mustapha Taaba qui se sont exprimés chacun par deux fois avec respectivement «Le Jour» et «La Nuit», ainsi que «Fatima Bedar» (jeune martyre de la Révolution, le 17 octobre 1961 à Paris, alors qu'elle n'avait que 15 ans) et «Jawel».Le directeur de l'Agence algérienne pour le rayonnement culturel,
Abdelkader Bendamache, a rappelé que cette exposition a pour but de «réunir le génie créatif d'une nouvelle génération de plasticiens avec des influences diverses».

R. C.

Vernissage à Alger de l'exposition collective «DixArt», dédiée à l'Imaginaire créatif

Le vernissage de l'exposition collective «DixArt», regroupant les œuvres de dix artistes peintres diplômés ou autodidactes, a été inauguré, samedi à Alger, avec une performance artistique alliant la chanson à la chorégraphie, que le duo Karima Nayt-Abdessamed Seddouki a rendue dans une fusion des arts inédite.

Dans le cadre d'une série de rencontres organisées jusqu'au 31 juillet à la Galerie Frantz-Fanon de l'Office Riadh El Feth (Oref) en célébrations du 61e anniversaire du Recouvrement de la Souveraineté nationale, «DixArt» est un des volets de cet événement culturel fédérateur qui met en valeur l'Imaginaire créatif, célébré par des écrivains, poètes, conteur, artistes plasticiens et du monde de la chanson.
Donnant un ton contemporain à ces rencontres, Karima Nayt a enchanté, 7 minutes durant, les visiteurs avec une performance mêlant la chanson «Mersoul», une de ses nouvelles pièces, avec une chorégraphie prolifique et ample en mouvements et gestes gracieux, qu'elle a rendue avec le jeune danseur et chorégraphe Abdessamed Seddouki, exprimant le tourment, dans une prestation alertant sur les «turbulences et les états de guerre dans le monde actuel».
Artiste algérienne, Karima Nayt est une danseuse, parolière et interprète établie en Suède, après avoir transité par plusieurs pays, dont l'Egypte, où elle avait confirmé ses talents de danseuse et d'interprète, qu'elle ne tardera pas à partager avec son public en 2012, avec la sortie de «Quoi d'autre ?», son premier album, distingué en 2013 des prix de la «Meilleure Artiste» et de l'«Album de l'année», au «Swedish Folk» et «World-Music Awards», et de son deuxième opus, «Wahdani», sorti en 2021. L'espace de la galerie Frantz-Fanon s'est ensuite ouvert aux œuvres des dix artistes, auteurs d'une trentaine de toiles de différentes écoles et courants artistiques, réalisées dans des formats différents et des savoir-faire variés, dont l'acrylique, le pastel sec, le charbon ou encore la technique mixte. Le choix des œuvres visibles ayant été confié aux bons soins du commissaire de l'exposition, l'artiste plasticien Abderrahmane Kahlane, les dix artistes mis à l'honneur, dont Samia Cheloufi, Hacène Drici, Mohamed Demis, Maamar Guerziz et Mohamed Boucetta, se sont exprimés, par deux ou trois fois chacun, dans différentes thématiques en lien avec leurs ressentis respectifs. Ainsi, Seifeddine Cheraïtia est présent à l'exposition avec trois toiles d'une série qui, selon lui, «en compte 80», au titre de «L'Unisson», alors que Kheireddine Khaldoune invite à la réflexion avec deux peintures, «Zéro Degré» et «Chuuuut !» et une œuvre plastique qu'il a intitulée «Point d'ancrage» (ou La colombe et la rose). Aghiles Issiakhem, petit-fils du regretté grand artiste et peintre moderne M'Hamed Issiakhem (1928-1985) présente, quant à lui, «L'Oubli» et «Aspiration», deux œuvres grandeur nature, réalisées au fusain (crayon de charbon de bois naturel), autour d'un personnage errant, pouvant être reconstituées en trois ou deux assemblages différents, respectivement, selon la hauteur et la surface du support (mur) sur lequel elles seront exposées. Exprimant l'«Espoir», Kamila Amel Hamidou, poétesse des formes et des couleurs et passionnée par l'art abstrait, après s'être essayée au cubisme, a, pour sa part, dédié plusieurs toiles au thème qu'elle a choisi, alignant «Réclure», «Sensoriel», «Iseult», «Alis», «Patern Lacem» et «Vertigo», œuvres, en relief pour certaines, réalisées dans des techniques mixtes aux dosages compliqués, minutieusement préparés. Autre création tout aussi attrayante, «S-U-S-P-E-N-D-U», une œuvre en Vidéo-Art d'une durée de 1'43'' de l'artiste plasticienne Kenza Bourenane, projetée sur un écran ordinaire, traitant avec des négatifs animés de photographies des mutations sociales en Algérie. Des interventions d'écrivains, poètes, conteurs, peintres-plasticiens et journalistes, à l'instar de, Meriem Guemache, Mohamed Jaoudet, Tarek Guessouma, Karim Ouali, Yamilé Ghebalou, Mina Benmihoub et Mohand Said Benskhria sont au menu de ces rencontres, organisées en collaboration avec l'Oref et dédiées à la célébration de l'imaginaire créatif.

APS

FESTIVAL DU THÉÂTRE AMATEUR

«L'ombre du rêve», dernière création de l'association culturelle «El Kalima» de Msila

La pièce de théâtre «L'ombre du rêve», dernier-né de l'association culturelle «El Kalima» pour les arts de la wilaya de Msila, a été présentée dans la soirée de vendredi, au public du 54e Festival national du théâtre amateur de Mostaganem.
pour les arts de Msila entre en compétition devant le public de Mostaganem pour les arts de Msila entre en compétition devant le public de Mostaganem.
Cette oeuvre, mise en scène par Kamel Attouche, relate, en 80mn, l'histoire de deux époux aveugles qui nourrissent, chacun de son côté, l'illusion confortable de partager sa vie avec un compagnon d'une grande beauté physique.
Après une petite chirurgie, le couple recouvre la vue et est confronté à la réalité en se découvrant l'un l'autre, ce qui les amène à vouloir refuser ce don et retourner dans le confort de la belle illusion.
Leila Touina, Djahida Meslem, Sofiane Ghellab, Salim Hadji, Sofiane Bouskra, ou encore Mohamed Amroune ont assuré au public une forte charge d'émotions et d'expressions instinctives restituant l'éternelle dualité entre réalité et illusion avec tout ce que cela comporte comme valeurs.
«L'ombre du rêve» comporte également de nombreux extraits et allusions au théâtre universel avec des œuvres de Goethe ou encore de Casona.
Le metteur en scène Kamel Attouche a indiqué que cette œuvre «s'inscrit dans le registre expérimental» à plusieurs niveaux dont celui du texte et de l'occupation de l'espace scénique, et de l'interaction avec le public. Inauguré jeudi, le 54e Festival national du théâtre amateur se poursuit jusqu'au 18 juillet avec la participation de 15 troupes réparties en deux catégories de compétition. Le festival accueille également 260 stagiaires répartis dans plusieurs ateliers spécialisés, dont le théâtre de rue, les techniques d'écriture dramaturgique, les techniques de mise en scène, ou encore la chorégraphie.

R. C.

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE

MINISTERE DE L'HABITAT ET,
DE L'URBANISME ET LA VILLE
DIRECTION DE L'URBANISME DE
L'ARCHITECTURE ET DE LA CONSTRUCTION
DE LA WILAYA D'ADRAR
Adresse : En face de l'ex-siège du "DNC" Adrar
N° :.....01586...../DUAC/2023

04 JUIL 2023

A MONSIEUR:
HASSOUNI BOUFELDJA
« SARL EL-BOURAK »
Travaux Bâtiment et Hydraulique
Cité Affoun Ali Lot n°22 n°01-Adrar

OBJET : MISE EN DEMEURE N°01
REF : Correspondance du SUAC de la Daira de Tsabit n° 11 du 26/03/2023.
Correspondance du SUAC de la Daira de Tsabit n° 17 du 11/05/2023.
Notre envoi n° 116 du 15/05/2023.

J'ai l'honneur de vous informer que votre entreprise dénommée : « EL-BOURAK », dont le siège est à : Cité Affoun Ali Lot n°22 n°01-Adrar Titulaire du Marché approuvé par le Comité de Wilaya des Marchés Publics en date du : 19/10/2022 sous le n° 144 et visée par le contrôleur financier en date du : 20/12/2022 sous le n° 905, relatif à la réalisation de l'Aménagement Extérieur + Eclairage Public (lot n° 04) **SITE:** 90 LPL à Ben Talha – Commune de Tsabit, Dans le cadre de l'opération de VRD Primaires et Secondaires pour les programmes des logements à travers les wilayas (Programme 2021), Est mise en demeure pour faire la reprise des travaux objet du Marché immédiatement, et mettre en place les moyens humains et matériels et rattraper les retards enregistrés par rapport au planning de réalisation et cela dans un délai n'excédant pas huit (08) jours à compter de la première parution du présent avis dans les quotidiens nationaux et le BOMOP, Faute de quoi des mesures coercitives seront prises à l'encontre de votre entreprise conformément à la réglementation en vigueur.

L'EXPRESS DU 17/07/2023 — ANEP : N° 2316017731

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE

MINISTERE DE L'HABITAT, DE L'URBANISME ET DE LA VILLE
DIRECTION DES EQUIPEMENTS PUBLICS
DE LA WILAYA DE BATNA.

1ÈME MISE EN DEMEURE

Compte tenu de la spécificité du projet et le non-respect de l'engagement par l'entreprise à mettre en œuvre tous les moyens nécessaires pour achever le projet dans les délais contractuels.

OPERATION : ETUDE , SUIVI , REALISATION,ET EQUIPEMENTDE 02 CLASSES EN EXTENSION A L'ECOLE BOUBIDI AMOR A SERIANA W/BATNA

PROJET : REALISATION DE 02 CLASSES EN EXTENSION A L'ECOLE BOUBIDI AMOR A SERIANA W/BATNA

*L'entreprise **BOUAROUR TAYEB,** titulaire de la convention **N° 32/22**, visa **CF N° 1172**en date du **14/08/2022**, Est mise en demeure de redynamiser et de renforcer le chantier en moyens humains et matériels dans un délai de 08 jours à compter de la réception de la présente lettre de mise en demeure.*

Faute de quoi, toutes les mesures coercitives réglementaires seront prises à l'encontre de l'entreprise conformément à la réglementation en vigueur.

L'EXPRESS DU 17/07/2023 — ANEP : N° 2316017670

L'EXPRESSDZ®

L'EXPRESSDZ®

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE
DIRECTION DES EQUIPEMENTS PUBLICS
DE LA WILAYA DE TAMANRASSET
N.I.F : 0998 1101 90238 19

AVIS D'ATTRIBUTION PROVISOIRE DU MARCHE

En Application des Dispositions des articles 65 et 161, du Décret Présidentiel N° 15-247 du 16 Septembre 2015 Portant Réglementions des Marchés Publics et des Délégations de Service Public.

La Direction de l'équipement Publics de La Wilaya de Tamanrasset Informe L'ensemble des Soumissionnaires Ayant Participé à L'appel D'offre National Ouvert Avec Exigence de Capacités Minimales N° 010 / 2023 Pour la Réalisation d'un établissement pénitentiaire de 300 places a In - Salah Lot N° 17: Réalisation, Equipement et raccordement de 130 ml de forages, Paru Le 15 mais 2023 Dans (El GHAD ELDJAZAIRI) et (L'EXPRESS) et le BOMOP Que Le Marche a été attribué comme suit ;

ETB	PROJET	N.I.F	NOTE OFFRE TECHNIQUE	MONTANT DE L'OFFRE EN TTC	MONTANT APRES CORRECTION EN TTC	DELAI	REMARQUE
SADINE HAMZA	Lot N° 17: Réalisation, Equipement et Raccordement de 130 Ml de Forages	180 3901 00509 179	94,00	24 906 700,00 D.A	24 906 700,00 D.A	03 Mois	Moins Disant

Les Soumissionnaires Ayant Participé à L'appel d'offre National Ouvert Peuvent Prendre Connaissance des Résultats Détaillés de L'évaluation de Leurs Offres Techniques Et Financières Au Plus Tard Trois (03) Jours a Compter du Premier Jour de La Publication de L'attribution Provisoire Du Marche et peuvent Introduire Un Recours dans un délai de 10 jours à Compter du Premier Jour de La Publication de L'attribution Provisoire Du Marche , Auprès De La Commissions Des Marchés De la Wilaya , Conformément à L'article 82 du Décret Présidentiel N° 15-247 du 16 Septembre 2015 Portant Réglementions des Marchés Publics et des Délégations de Service Public .

L'EXPRESS DU 17/07/2023 — ANEP : N° 2316017730

FACE À L'INFLATION

DE PLUS EN PLUS D'AMÉRICAINS PAIENT LEURS COURSES ALIMENTAIRES EN DIFFÉRÉ

Aux Etats-Unis, ils sont de plus en plus nombreux à choisir l'option "acheter maintenant, payer plus tard" pour s'offrir des produits de première nécessité. Malgré un ralentissement de l'inflation aux États-Unis, le nombre d'Américains qui paient leurs achats alimentaires en versements échelonnés est en hausse, rapporte le Washington Post. Le paiement en fractionné et en différé avec Klarna, Affirm ou encore Afterpay – des services qui permettent aussi de financer l'achat de vélos d'appartement connectés, d'ordinateurs portables et autres produits de grande consommation – a bondi de 40 % outre-Atlantique pour les courses alimentaires au cours des deux premiers mois de 2023, selon les données d'Adobe Analytics. "De tels services existent depuis des années, mais leur popularité a explosé au début de la pandémie de Covid-19, lorsque des millions d'Américains ont perdu leur emploi", décrypte le Washington Post. "Même si le marché de l'emploi et l'économie en général se sont redressés, de nombreux consommateurs ont continué à recourir à des programmes de paiement échelonné, notamment parce que l'inflation galopante a rendu beaucoup plus coûteux les achats quotidiens tels que les courses alimentaires, l'essence, le logement et les soins de santé." "Mon budget est étiré jusqu'à sa limite absolue" Gracie Williams, 31 ans, a ainsi confié au journal utiliser Klarna pour nourrir sa famille. "J'ai l'impression que mon budget est étiré jusqu'à sa limite absolue et qu'il n'est toujours pas suffisant", se justifie cette bibliothécaire vivant en Caroline du Sud, dont le salaire net s'élève à 2 100 dollars par mois.

"Comme l'inflation reste élevée et que l'endettement des consommateurs atteint des sommets, les experts du secteur s'attendent à ce que de plus en plus d'Américains s'appuient sur ces services pour s'offrir des produits de première nécessité tels que la nourriture et les fournitures scolaires", explique le Washington Post. Selon la société d'analyse GlobalData, ce secteur, qui pèse 309 milliards de dollars, devrait augmenter de plus de 25 % d'ici à 2026.

In Courrier International

SELON LES NATIONS UNIES

Les pays pauvres n'ont reçu qu'une part minime des céréales de l'accord d'Istanbul

Les accords d'Istanbul, qui devaient débloquer le transport de céréales russes et ukrainiennes, n'ont pas profité aux pays qui en avaient le plus besoin, selon le Centre de coordination de l'Onu.

L'accord d'Istanbul n'a pas été favorable aux pays dans le besoin, a admis l'Onu. Ils n'ont reçu qu'une part infime de céréales russes et ukrainiennes, sans parler des engrais. Les accords d'Istanbul, qui devaient débloquer le transport de céréales russes et ukrainiennes, n'ont pas profité aux pays qui en avaient le plus besoin, a expliqué à Sputnik le Centre de coordination de l'Onu. Seuls 10% du maïs et 40% du blé expédiés à travers cet accord ont atteint les pays pauvres ou à revenu intermédiaire inférieur. Les échanges avec les pays riches se sont au contraire accentués côté ukrainien, affirme l'organisme basé à Istanbul, censé veiller au respect des accords. "10% du maïs et 40% du blé sont allés aux pays les plus pauvres et aux pays à revenu intermédiaire de la tranche inférieure. Par rapport aux données de 2017-2021, l'accord a livré aux pays les plus pauvres les mêmes proportions qu'auparavant dans le commerce de l'Ukraine, mais les proportions des

pays relativement riches se sont avérées plus élevées", a ainsi déclaré le Centre de coordination. Encore plus choquant: le groupe des pays à faible revenu, dont font partie la Somalie, le Soudan ou l'Éthiopie, a reçu 2,5% de la nourriture expédiée. Côté engrais, le constat est aussi catastrophique. Pas un seul navire russe transportant des fertilisants n'a pris la mer depuis que l'accord a été signé, il y a presque un an! "L'accord du 22 juillet 2022 permet également l'exportation d'engrais russe, y compris l'ammoniac, mais pas un seul navire avec des engrais n'a été envoyé dans le cadre de l'initiative" a ainsi précisé le Centre de coordination. Ces dernières semaines, les envois autorisés par l'accord ont en outre connu de nets ralentissements. Depuis le 27 juin, pas un seul navire n'a reçu d'autorisation de partir naviguer dans les eaux territoriales turques, selon l'organisme de l'Onu. La durée des inspections à bord a aussi doublé, passant de 2 heures à 4 heures. Le port de Yuzhny ne s'implique plus dans l'accord depuis fin avril, ne recevant aucun navire.

Moscou a dénoncé à plusieurs reprises le non-respect de l'accord concernant la partie russe des dispositions, alors que l'Ukraine semble avoir utilisée l'initiative à des fins purement commerciales, comme l'avait déclaré récemment Sergueï Lavrov, ministre russe des Affaires étrangères.

Par Agence Sputnik

L'IRAN À LA RECHERCHE DE NOUVEAUX PARTENAIRES AFRICAINS

Le président Raïssi en Afrique pour une première offensive diplomatique

L'Iran est en quête de nouveaux partenaires africains. C'est la première fois en 11 ans qu'un dirigeant iranien va effectuer une tournée dans des pays africains. Pour l'expert Kamiar Babak, cette visite prévue du président Ebrahim Raïssi au Kenya, en Ouganda, et au Zimbabwe, ouvrira la voie à une étape clé de l'offensive diplomatique iranienne en Afrique.

En effet, l'Iran tente de réduire son isolement et de compenser l'impact des sanctions paralysantes réimposées depuis le retrait des États-Unis, en 2018, de l'accord sur le nucléaire. En juin, déjà, le président iranien était en tournée en Amérique latine, visitant le Venezuela, le Nicaragua et Cuba avant un voyage en Indonésie. "Depuis que les États-Unis ont unilatéralement abandonné l'accord sur le nucléaire en 2018, Téhéran cherche à diversifier ses relations. Donc, en regardant le potentiel dans ces trois pays africains en particulier, et le volume du marché africain en général, cela semble vraiment prometteur", explique Kamiar Babak, expert senior du Moyen-Orient et Chef du Service perse. En Afrique, des accords bilatéraux devraient être signés, mais leur application pourrait poser problème. "Il est certain que certains accords doivent être signés, mais comme je l'ai mentionné, la chose la plus importante est de savoir comment ce type d'accord peut, au cours des deux prochaines années, être fructueux pour les deux nations, pour les deux parties. Voyons donc dans quelle mesure nous pouvons nous attendre à ce que ce type de relation fonctionne en dépit des sanctions américaines", ajoute-t-il. En plus de sa réconciliation avec l'Arabie Saoudite, Téhéran a parallèlement renforcé ses liens avec la Chine et la Russie dans le cadre d'une stratégie tournée vers l'Est, alors que les relations restent tendues avec les Occidentaux, malgré des discussions indirectes engagées avec Washington. La visite en Afrique devrait étoffer le nombre des alliés de l'Iran.

Pour cette tournée, la délégation iranienne est accompagnée d'hommes d'affaires. En Ouganda, le président Yoweri Museveni et son homologue participeront à un forum d'affaires. Pour la diplomatie iranienne, il s'agit d'un nouveau point de départ avec les pays africains.

Par Africanews

EN RAISON DE PLUIES TORRENTIELLES

La Côte d'Ivoire suspend ses ventes de cacao pour la saison 2023-2024

La Côte d'Ivoire a suspendu ses exportations de cacao pour la saison 2023-2024 après les fortes pluies qui se sont abattues ces dernières semaines sur le pays et ont inondé de nombreuses exploitations du premier producteur de cacao au monde, a déclaré, jeudi 13 juillet, le chef de l'organisme de réglementation du secteur du cacao du pays. Les prix du cacao atteignent actuellement des niveaux records en raison des inquiétudes sur les approvisionnements, cet arrêt des ventes sera un coup dur pour le pays dont les recettes d'exportation de l'or brun pèsent pour 40 %, selon les Nations unies.

Yves Brahima Kone, directeur général du Conseil du café et du cacao (CCC), a déclaré que les ventes avant la suspension avaient dépassé le million de tonnes. Cet arrêt portera également un coup aux acheteurs que sont les grandes maisons de commerce de matières premières comme Cargill et Olam et les chocolatiers comme Barry Callebaut, Hershey et Nestlé. La récolte principale de cacao devrait commencer à affluer dans les ports à partir d'octobre, a déclaré Yves Brahima Kone, ajoutant que la production devrait diminuer de manière significative : « Nous nous attendons à beaucoup moins de cacao dans la première partie de la récolte principale par rapport à cette saison. Nous espérons que la production de janvier à mars 2024 permettra d'équilibrer nos volumes, sinon, ce sera un problème. Nous avons arrêté les ventes il y a quelques jours parce que nous ne sommes pas certains d'avoir un volume suffisant pour couvrir la demande. » Les inquiétudes concernant les approvisionnements ont fait grimper les prix de plus de 27 % depuis janvier. La Côte d'Ivoire est au milieu de sa saison des pluies – qui s'étend d'avril à novembre. La culture du cacao nécessite des pluies abondantes entrecoupées de longues périodes ensoleillées, mais la Côte d'Ivoire et d'autres grands producteurs de cacao tels que le Ghana, le Nigeria et le Cameroun, qui représentent environ 70 % de la production mondiale, ont aussi connu de fortes pluies tropicales ces dernières semaines. Plusieurs plantations de cacao dans les régions productrices du sud-ouest et du sud-est de la Côte d'Ivoire ont été inondées par des pluies torrentielles entre le 15 mai et le 10 juillet. Le 15 mai, des pluies tropicales sont tombées sans interruption pendant huit heures avec une intensité sans précédent dans la région d'Aboisso. Les agriculteurs, les compteurs de cabosses de cacao et les exportateurs de cacao basés en Côte d'Ivoire s'attendent également à une baisse significative de leur production au cours de la première partie de la récolte principale. « Nous avons connu trois jours d'inondations autour du 15 mai, et la situation ne s'améliore pas car les pluies continuent, ce qui sature les plantations », a déclaré Jean Paul Kadjo, qui exploite une ferme à Akressi, un village proche d'Aboisso. Des situations qui ont été observées dans toute la « ceinture de cacao » : à San Pedro, Soubre, Grabo et Tai. La pourriture brune, ou maladie des cabosses noires, un champignon qui attaque les cabosses et les arbres, a commencé à se propager dans les fermes d'Aboisso en raison des conditions humides prolongées, ont indiqué les agriculteurs. Kouman Kouadio, 43 ans, propriétaire de quatre hectares de plantations de cacao dans la région d'Aboisso, explique que de nombreux agriculteurs s'inquiètent de la menace qui pèse sur leurs moyens de subsistance : « Presque toutes les fleurs sont tombées après les pluies, et la pourriture gâte tout le reste. Bien que la majeure partie de l'eau se soit retirée, le sol a du mal à tout absorber. »

Par Le Monde

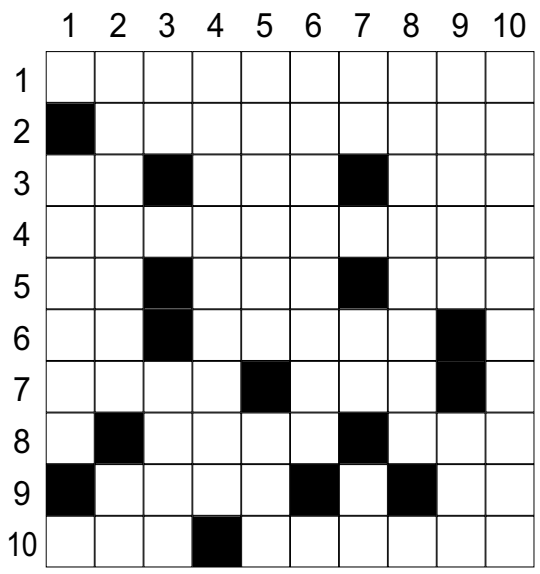

Horizontalement

1- Dernières nouvelles. 2- Instrument de musique. 3- Bas de gamme - Mauvaise habitude - Débit de boissons. 4- Parlera avec clarté. 5- Révolte puérile - Chat anglais - Annotation de bulletin. 6- Début d'ultimatum - Mit au pieu. 7- Avant oui-oui - Acquiescement. 8- Pays d'Asie - Accueille les œufs. 9- Race bouleversée - Article. 10- Ne laisse que la trame - Prisons familières.

Verticalement

1- Beau et bleu pour Strauss. 2- Groupe d'Eglise - Champion. 3- Demi tata - Ville du sud de la France. 4- Eruption cutanée. 5- Très copain-copain - Savoir-vivre. 6- Expression. 7- A la mode - Pour un pote - A payer. 8- Comme le Dalaï Lama. 9- Grand pour les danseuses - Entourée d'eau. 10- Danses espagnoles.

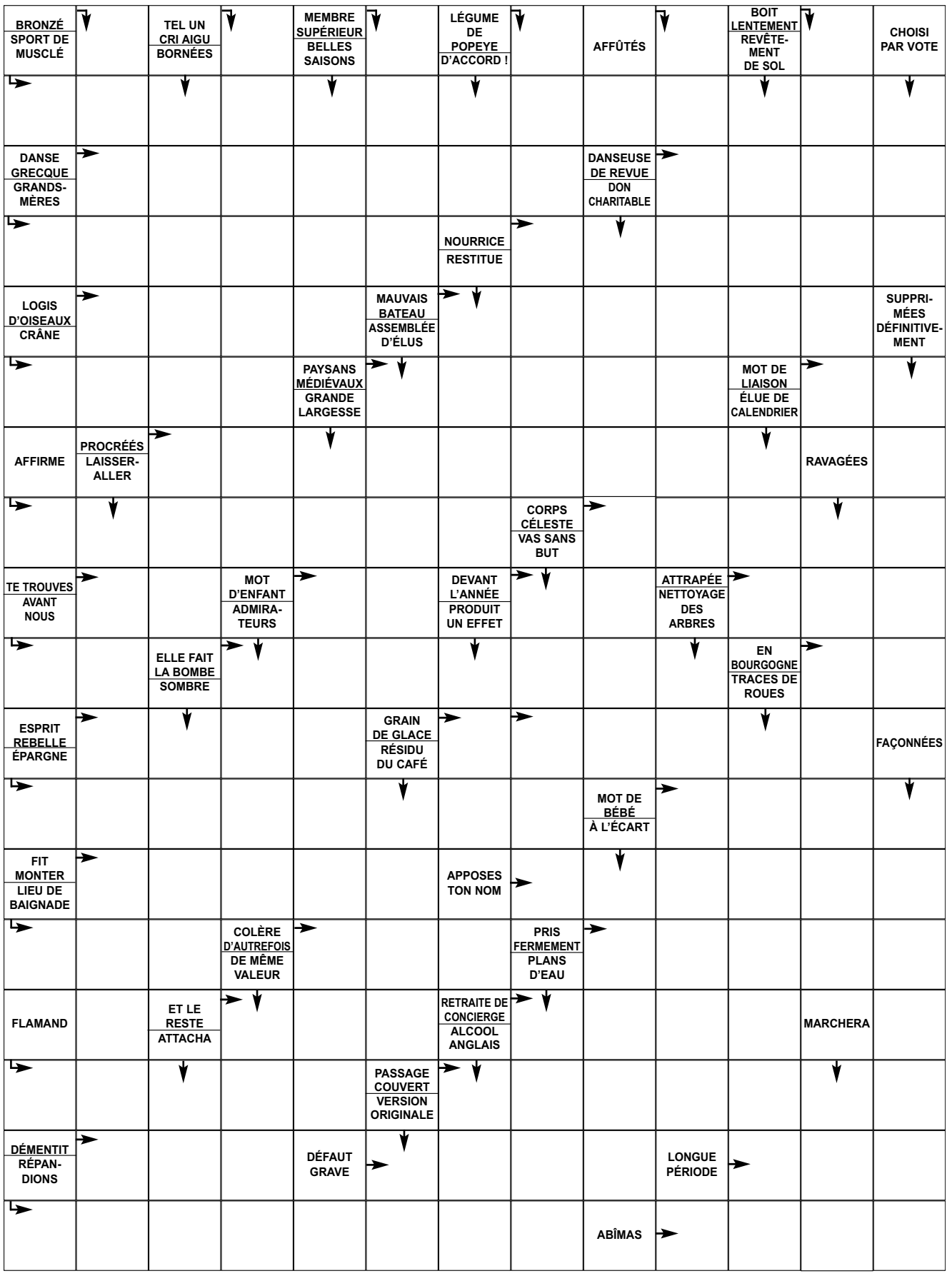

4 x 4

Parmi ces quatre séries de quatre mots, un seul est juste, à vous de le découvrir

Vidéo-cassette **Vidéocassette** **Vidéocassette** **Vidéaucassette**	**Tipographe** **Typpographe** **Typographe** **Typograffe**
Mignar **Minward** **Mignard** **Mygnard**	**Panonceau** **Pannonceau** **Panoncau** **Pananceau**

BIFFE-TOUT

EN 7 LETTRES :
Séducteur

ANGIOME	GONDOLE	PARESSEUSE
BRIMADE	GRAVE	POITRAIL
BROYEUR	GRISERIE	POUDREUSE
CACHOU	HARENG	RAVI
CALE	ISOCLINALE	RELAXE
COULOIR	JONGLEUSE	RÉPÉTITIVE
ELECTRIQUE	LAPINE	ROSERAIE
EMBOUT	LUMINEUSE	ROSTRE
EMPRUNT	MANIGANCE	SAISON
ERREUR	MÉDIÉVALE	SÉDATIVE
EUPHORIE	MÉDINA	SUBJECTIF
EVACUER	MINUSCULE	SUCRERIE
FEUTRINE	NOUAKCHOTT	THERMIQUE
FLAMBER	OCCUPATION	THROMBINE
FORCER	OPÉRATRICE	UNITAIRE
FRETIN	OULEMA	UPPERCUT
GÉNIAL	PARADE	VARIANCE
GLOBULE	PARENCHYME	VOULU

P	E	S	U	E	R	R	D	U	O	P	S	U	B	J	E	C	T	I	F
A	M	E	D	I	E	V	A	L	E	J	O	N	G	L	E	U	S	E	O
R	U	F	D	G	O	S	H	E	T	G	O	U	E	R	E	L	P	S	U
E	N	O	E	U	O	A	A	U	L	C	L	M	L	V	A	O	A	U	A
S	I	B	L	U	R	N	C	I	C	E	B	O	A	E	I	V	G	C	K
S	T	U	R	E	T	R	D	U	S	O	C	C	B	T	M	R	E	R	C
E	A	E	N	O	E	R	P	O	U	O	U	T	R	U	I	A	R	E	H
U	I	G	R	P	Y	A	I	T	L	E	N	A	R	S	L	E	N	R	O
S	R	P	P	R	T	E	U	N	R	E	I	G	E	I	C	E	E	I	T
E	E	U	A	I	E	O	U	R	E	L	T	R	E	R	Q	L	J	E	T
R	E	U	O	R	H	U	E	R	E	E	I	N	O	N	A	U	T	E	O
E	C	N	E	C	E	B	R	V	E	E	I	F	U	N	I	H	E	I	P
P	N	R	A	D	M	N	I	N	E	M	A	R	I	R	E	A	E	A	E
E	A	C	I	A	A	T	C	N	I	N	O	L	O	R	P	X	L	R	R
T	I	R	L	O	A	M	I	H	I	T	C	I	M	H	A	M	O	E	A
I	R	F	A	D	L	P	I	D	Y	O	E	I	G	L	P	S	E	S	T
T	A	A	E	D	A	U	E	R	S	M	Q	R	E	N	T	U	A	O	R
I	V	S	V	L	E	M	O	I	B	U	E	R	F	R	A	N	E	R	I
V	M	A	N	I	G	A	N	C	E	E	S	U	E	N	I	M	U	L	C
E	T	H	R	O	M	B	I	N	E	E	L	U	C	S	U	N	I	M	E

SOLUTIONS DES JEUX PRECEDENTS

MOTS FLECHES

HORIZONTALEMENT

BECOTE - ENRAIE - MONOCLE - OMET - VANDALE - GUI - NE - SAVAIT - ON - CD - STRASBOURG - EMISE - TINT - DOUS - RARE - EU - RU - PAPERASSE - ESSAI - LISE - AM - QI - FAN - RAIE - E AU - DATTIER - REJOUIS - ELIS - POTENCE - ASES - MAT - OSER - SON - MAI - EN - MET - LE - TRIPE - TISANES - REEDITER - SUES.

VERTICALEMENT

DEMANDUERS - AROMATE - CONE - MOUSQUETAIRE - ROND - SIS - AI - JET - ID - TOASTS - PI - DON - EPI - DECLARERA - FAUCON - LEVA - APLATIES - TE - FEE - ASTREINTS - EMIR - GIBIERS - ARES - CROUTON - AEREES - TAS - AMI - UTES - ARLES - NU - VIE - OR - USAI - ISOLEE - ETANGS - EMEUS - NESS.

MOTS CROISES

HORIZONTALEMENT

1- BRANCARDEE. 2- LEGION - EUX. 3- ACOELOMATE. 4- NON - EDEN. 5- QUITTER - AU. 6- URE - LENT. 7- ES - RELEVEE. 8- SA - OTER. 9- TOI - DIT - IN. 10- EN - GENEREE.

VERTICALEMENT

1- BLANQUETTE. 2- RECOURS - ON. 3- AGONIE - SI. 4- NIE - RA. 5- COLETTE - DE. 6- ANODE - LOIN. 7- MERLETTE. 8- DEAN - EVE. 9- EUT - ANERIE. 10- EXECUTE.

4x4 Dinosaure - Eglantier
Missionnaire - Extincteur

BIFFE-TOUT : HO CHI MINH

JEUX SPORTIFS ARABES

Le nouveau pari réussi de l'Algérie

La 15e édition des Jeux Sportifs Arabes (JSA 2023) a été clôturée samedi soir à l'occasion d'une grandiose cérémonie tenue au stade du 5-Juillet à Alger. Cette édition, organisée dans plusieurs villes du pays du 5 au 15 juillet, a connu la participation de 200 athlètes issus de 22 pays arabes. Les participants ont tous salué l'excellente organisation de cet évènement sportif en plus de la disponibilité des moyens et des équipements et l'accueil chaleureux réservé aux délégations sportives par le peuple algérien. L'Algérie a prouvé une nouvelle fois sa capacité à organiser des événements sportifs de grande envergure grâce notamment à son expérience et aux équipements sportifs dont elle dispose. L'Algérie a décroché la première place en glanant un total de 255 médailles : 106 en or, 77 en argent et 72 en bronze.

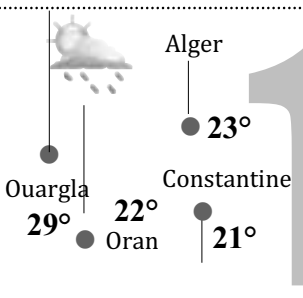

16

FADJR	DOHR	ASR	MAGHREB	ISHA
03:48	12:54	16:43	20:04	21:45

L'EXPRESS

QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATION//LUNDI 17 JUILLET 2023 // N°599 //PRIX 20 DA

MÉDICAMENTS

Les services compétents œuvrent à garantir l'approvisionnement continu

Le ministère appelle ses partenaires au « sens de la responsabilité » dans l'exercice de leurs missions et déclarations publiques et d'adhérer à une démarche constructive visant l'intérêt ultime du patient et la préservation de la santé publique, comme l'a toujours prôné le ministère de l'Industrie et de la Production pharmaceutique.

Le ministère de l'Industrie et de la Production pharmaceutique a affirmé, dimanche, dans un communiqué, que les services compétents relevant du secteur, continuent d'œuvrer sans relâche, malgré les tentatives de perturbation, pour garantir l'approvisionnement continu en médicaments et dispositifs médicaux de ville et ceux à usage hospitalier. « Tous les signalements parvenus par voie officielle ou par courrier électronique à l'adresse mail observatoire@miph.gov.dz ont été traités, en collaboration avec les membres partenaires qui nous ont saisis, à l'exemple de la problématique récente des anesthésies dentaires qui a été prise en charge et réglée en coordination avec les parties concernées », a affirmé le ministère. Il a également informé que « l'Observatoire national de veille sur la disponibilité des produits pharmaceutiques a continué d'exercer ses activités à travers des réunions de coordination restreintes, de correspondances ou par voie électronique officielle, en raison de litiges au sein de certaines corporations membres, et reprendra ses travaux, en présentiel, cette semaine ».

A cet effet, le ministère appelle ses partenaires au « sens de la responsabilité » dans l'exercice de leurs missions et déclarations publiques et d'adhérer à une démarche constructive visant l'intérêt ultime du patient et la préservation de la santé publique, comme l'a toujours prôné le ministère de l'Industrie et de la Production pharmaceutique, conclut la même source.

R.N.

FAF

DJAHID ZEFIZEF JETTE L'ÉPONGE

Djahid Zefizef n'est plus à la tête de la Fédération algérienne de football (FAF). Il a annoncé hier sa démission. Dans une déclaration qu'il a faite hier, Zefizef est revenu sur son échec aux élections du Comex de la CAF, organisées jeudi dernier en Côte d'Ivoire. Zefizef a concédé un cuisant échec en obtenant 15 voix seulement contre 38 pour son concurrent, le Libyen Abdelhakim Al-Shalmani, qui briguait un second mandat. M. Zefizef avait été élu à la tête de la FAF le 7 juillet 2022, en remplacement de M. Charaf-Eddine Amara.

DÉCÈS DE SAMIA ACHER

LA DG DE LA COMMUNICATION À LA PRÉSIDENCE DE LA RÉPUBLIQUE PRÉSENTE SES CONDOLÉANCES

La Direction générale de la communication à la Présidence de la République a présenté ses sincères condoléances et exprimé sa profonde compassion, suite au décès, dimanche, de la journaliste du quotidien "Le Jeune Indépendant", Samia Acher. "La Direction de la communication à la Présidence de la République a appris avec une grande tristesse le décès de la journaliste du quotidien "Le Jeune Indépendant" Samia Acher", lit-on dans le message de condoléances. En cette douloureuse épreuve, la Direction générale de la communication "présente ses sincères condoléances à la famille de la défunte, à ses collègues du journal et à l'ensemble de la corporation, les assurant de sa profonde compassion. A Allah nous appartenons, à Lui nous retournons".

EXPLOSION DE GAZ À GHARDAÏA

DEUX HÉLICOPTÈRES MOBILISÉS POUR LE TRANSPORT DES BLESSÉS À ALGER

Les services de la Protection civile ont mobilisé deux hélicoptères appartenant au Groupement aérien du corps, afin de transporter les personnes blessées dans l'explosion d'une bonbonne de gaz, survenue vendredi dernier à Ghardaïa, vers les deux hôpitaux des grands brûlés à Alger, suivant les instructions du président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, concernant la prise en charge des victimes nécessitant un transfert vers les centres hospitaliers spécialisés, indique un communiqué des mêmes services. Le communiqué a précisé que "suite à une explosion d'une bonbonne de gaz, survenue le 14 juillet 2023, à 14:37 à Beni Izguen, commune de Bounoura (wilaya de Ghardaïa), qui a causé l'effondrement d'une maison et fait un mort (un enfant) et quatre blessés, dont deux graves nécessitant un transfert en urgence vers un hôpital spécialisé à Alger, et en exécution des instructions du président de la République concernant la prise en charge des victimes nécessitant un transfert vers les centres hospitaliers spécialisés, la Direction générale de la Protection civile a mobilisé deux hélicoptères appartenant au Groupement aérien du corps, afin de transporter les blessés (le père et sa fille) de la wilaya de Ghardaïa vers l'Hôpital des grands brûlés de Zéralda et l'EHS des Grands Brûlés +Pierre et Claudine Chaulet+ d'Alger".

R.N.

AADL

LA PLATEFORME DÉDIÉE AU CHOIX DES SITES POUR LES AUTEURS DE RECOURS TOUJOURS "ACTIVE"

L'Agence nationale de l'amélioration et du développement du logement (AADL) a assuré que la plateforme dédiée à l'opération de choix des sites pour les souscripteurs auteurs de recours, était "active", après avoir enregistré des dysfonctionnements récemment. Dans un communiqué publié sur son site web, l'Agence a expliqué que la plateforme "a connu une forte pression causée par l'accès simultané d'un nombre important de souscripteurs, entraînant des difficultés d'enregistrement pour certains". Les souscripteurs concernés peuvent accéder au site pour compléter l'opération de choix du site, et télécharger le formulaire d'inscription, selon la même source, qui ajoute que "les portes de l'Agence restent ouvertes pour tout autre renseignement". Pour rappel, l'agence avait lancé dimanche l'opération de choix du site pour les auteurs de recours ayant récemment versé la première tranche de leurs logements.

R.N.

PARKINSON

Une meilleure compréhension de la maladie pour une meilleure prise en charge des malades

L'importance d'une "meilleure compréhension" de la maladie de Parkinson a été soulignée, samedi à Alger, par l'association nationale "Matensanich" des malades de Parkinson et d'Alzheimer, et ce, afin d'éviter l'errance diagnostique et d'assurer une meilleure prise en charge des malades. "Notre association s'active pour que la maladie de Parkinson soit mieux comprise, car une meilleure connaissance de la pathologie permettrait aux malades de mieux vivre avec", a déclaré la vice-présidente de l'association, Sabrina Bouzidi, lors d'une journée de sensibilisation sur le Parkinson, destinée notamment aux patients et à leurs proches. Relevant "un manque d'informations" autour de cette maladie dont "le diagnostic peut nécessiter entre 8 et 10 ans pour être définitivement établi", elle a mis l'accent sur "l'importance de la sensibilisation pour une meilleure connaissance du Parkinson". De son côté, la présidente de l'association, Dalila Abdelli, a relevé qu'"en raison de l'errance diagnostique, le malade est parfois ballotté entre le généraliste, le rhumatologue et l'orthopédiste", ajoutant que certains patients se sont faits opérer de l'épaule, de l'hernie discale, etc., alors qu'ils souffraient de Parkinson. "Nous sommes en train de sensibiliser notamment les rhumatologues afin qu'ils orientent les malades vers les neurologues sur la base de certains symptômes", a-t-elle fait savoir, notant que "la prise en charge des parents souffrant de Parkinson pose parfois problème, du fait que leurs enfants censés l'assurer ont une activité professionnelle". Elle a indiqué, dans ce contexte, qu'au niveau de l'association, c'est "l'accompagnement par les proches qui est privilégié plutôt que l'option de garde-malades, ces derniers devant être bien formés et de confiance pour assumer ce rôle". Pour soutenir les personnes souffrant de Parkinson, l'association "Matensanich" fournit une assistance psychologique, organise des formations périodiques ainsi que des activités sportives, cognitives et orthopédiques et projette de créer un centre d'accueil de jour pour les malades et leurs aidants.

APS